



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours de recrutement de professeurs des écoles Année 2025

RAPPORT DU JURY

ELEMENTS STATISTIQUES 2025

Épreuves écrites d'admissibilité

Concours	Nombre de postes	Inscrits	Présents	Moyenne /20 du 1 ^{er} admissible aux épreuves écrites	Moyenne /20 du dernier admissible aux épreuves écrites	Admissibles
Externe public	237	1912	699	18.33	11.83	418
3 ^{ème} externe public	30	510	129	15.91	12.42	53
Externe public spécial breton	3	7	2	14.25	13.81	2
Externe privé	101	1218	498	18.16	13.58	169
second concours interne privé	10	227	60	15.91	12.42	17
Total	381	3874	1388			659

Moyenne des épreuves /20	Externe public	3 ^{ème} externe public	2 nd concours privé	Externe privé	Externe public spécial breton
Epreuve disciplinaire de français	11.76	10.83	11.27	12.23	13.75
Epreuve disciplinaire de mathématiques	13.88	12.41	12.50	14.02	14.75
Epreuve d'application	10.99	10.05	9.42	11.10	11.88
Breton					15.75

Épreuves orales d'admission

Moyenne des épreuves /20	Externe public	3 ^{ème} externe public	2 nd concours privé	Externe privé	Externe public spécial breton
Epreuve disciplinaire de Leçon	12.20	10.76	8.76	12.07	11.50
Epreuve disciplinaire d'entretien	12.94	11.65	9.57	12.88	14.75
Epreuve de langue régionale*					
Oral de Langue Etrangère	13.15	13.34	8.75	13.15	-

**non communiqué car un seul candidat présent à l'admission*

Concours	Présents	Moyenne générale /20 du 1 ^{er} admis	Moyenne générale /20 du dernier admis	Admis	Liste complémentaire
Externe public	408	20.33	12.44	237	10 (12,28)
3 ^{ème} externe public	51	18.64	11.25	30	
2 nd concours interne	17	15.42	11.33	9	
Externe privé	167	19.80	12.89	101	1 (12,72)

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS

Ce rapport se fonde sur les remarques recueillies auprès des correcteurs à l'issue de la lecture, de l'analyse et de l'évaluation des copies des candidats.

Depuis la session 2022, l'épreuve consiste à répondre à des questions sur un texte, en étude de la langue, puis en lexique et compréhension lexicale ; la troisième partie consiste à rédiger un développement pour répondre à une question en lien avec une thématique présente dans le texte-support. Le barème prend en compte la maîtrise de la langue française en situation d'expression écrite (clarté du propos, précision, correction syntaxique, morphologique, orthographique, soin, graphie...).

Le texte était cette année un extrait du conte de Marguerite YOURCENAR *Comment Wang-Fô fut sauvé*, qui interroge les relations entre l'art et le réel. Certains conseils formulés dans le rapport de l'an dernier restent d'actualité et sont donc repris ici.

Année	Moyenne	Médiane	Note minimale	Note maximale
Ancienne épreuve (total sur 40 points)				
2019	20.31	20.5	0	37.75
2020	21.15	21.25	2.25	38.13
2021	22.49	22.75	2.23	39
Nouvelle épreuve (total sur 20 points)				
	Moyenne	Médiane	Note minimale	Note maximale
Epreuve 2022	11,07	11	1.5	19.5
Epreuve 2023	11,53	11,5	0,5	19,5
Epreuve 2024	12,01	12,25	0	19,5
Epreuve 2025	11,83	12	2,5	19,25
Partie 1 /8	5,04		0,75	7,75
Partie 2 /3	1,63		0	3
Partie 3 /9	5,13		0	9,75

La moyenne de l'épreuve cesse d'augmenter, marque une très légère baisse par rapport à l'an dernier, tout en restant supérieure aux sessions précédentes. La comparaison avec les années précédentes du nombre de points obtenus par partie n'est pas aisée car la répartition des points n'est pas la même cette année que l'an dernier. Les candidats, dans leur grande majorité, abordent l'épreuve avec sérieux et une bonne préparation : ils ont traité le sujet dans son ensemble (une très faible part des copies laisse deviner un manque de temps), témoignent de connaissances linguistiques, s'attachent à écrire lisiblement. Rappelons que lorsque ce n'est pas le cas, le candidat s'expose à ce que ses réponses ne soient pas déchiffrées et que les points afférents ne lui soient pas comptabilisés. Il sera en outre pénalisé sur l'évaluation de la maîtrise de la langue. Le nombre de notes minimales est très faible et en baisse (1% des copies). Un quart des candidats obtiennent une note supérieure ou égale à 14,25 sur 20, ce qui marque la bonne tenue des copies. L'ensemble de l'échelle des notes est représenté, les notes le plus souvent accordées étant entre 10 et 13, ce qui correspond à 45% des copies.

PARTIE I : ETUDE DE LA LANGUE

Cette première partie vise à évaluer la capacité du futur professeur d'école à identifier, à commenter, à justifier des faits de langue qu'il aura à enseigner. Il est donc indispensable non seulement que les connaissances requises soient maîtrisées, mais encore qu'elles soient exprimées dans un langage correct et précis. Les notes inférieures à 4/8 représentent 21% des copies, tandis que 30% des copies obtiennent une note supérieure à 6/8. Les questions posées mobilisaient, cette année encore, des notions qui doivent nécessairement s'inscrire dans le plan de révision des candidats :

- identification de formes verbales ;
- nature et fonction de mots et groupes de mots ;
- délimitation et identification de propositions dans une phrase complexe.

L'orthographe grammaticale était évaluée par un exercice de réécriture (remplacer « je » par « elles »).

Nombreux sont les candidats à adopter une présentation claire, sous forme de tableaux, comme conseillé antérieurement. Outre que cela simplifie la lecture du correcteur, cela peut aussi éviter au candidat des oublis dans le traitement de la consigne.

Rappelons que les candidats doivent désormais s'appuyer sur la *Grammaire du Français : Terminologie grammaticale*, élaborée par Philippe Monneret et Fabrice Poli, parue en 2020 :

<https://eduscol.education.fr/cid153085/grammaire-francais.html>

Ces prescriptions terminologiques semblent connues car la plupart des candidats qui disposent des connaissances attendues s'y conforment.

Question 1 : Identifier des formes verbales.

La plupart des candidats savent repérer les formes verbales, en donner l'infinitif, le temps et le mode. Certains ont toutefois perdu des points en incluant dans la forme verbale des éléments n'en faisant pas partie (pronom complément), ce qui a pu les conduire à reconnaître, à tort, des verbes pronominaux, ou au contraire, en omettant le « en » de « en penchant ». Pour cette occurrence, le gérondif présent a d'ailleurs été assez peu repéré. Assez souvent, cette forme verbale n'a pas été relevée. La rigueur de la réponse est attendue : le mode ne doit pas être confondu avec le temps. Enfin, l'infinitif de « as fait » n'est pas « avoir fait », mais « faire ».

Question 2 : Réécrire en remplaçant « Je » par « elles ».

Cet exercice, ne présentant pas de difficulté particulière, a été très bien réussi. Les quelques erreurs repérées portent sur la marque du pluriel du participe passé employé comme adjectif (des « -ent » sont parfois notés), le pronom personnel « leur » parfois orthographié avec un -s, voire -es, ou une transformation qui n'a pas lieu d'être (le verbe précédé d'un pronom personnel complément au pluriel mis au pluriel, alors que son sujet - inversé - reste au singulier). On note aussi quelques erreurs de copie, notamment sur « procurerait », qui devient « procurait ».

Question 3 : Délimiter des propositions et donner leur nature.

C'est l'exercice de grammaire qui a été le moins bien réussi. Les propositions sont parfois mal délimitées : un groupe nominal prépositionnel – pourtant bien identifié comme tel – est assimilé à une proposition ; la proposition infinitive est très peu repérée ; à l'inverse, « pour regarder les nuages » est assez souvent identifié comme une proposition subordonnée infinitive ; le fait qu'une proposition infinitive possède son sujet propre ne semble pas connu de la majorité des candidats. La proposition subordonnée relative est assez bien repérée. Concernant les propositions indépendantes coordonnées ou juxtaposées, un terme est souvent omis dans la réponse.

Question 4 : Identifier nature et fonction de groupes de mots

Les natures ont été mieux identifiées que les fonctions. Le groupe nominal « vieil imposteur » a assez souvent été identifié comme un groupe adjectival. Le pronom personnel « m' » a parfois été qualifié à tort de réfléchi. Certains donnent la nature de chacun des mots dans l'ensemble souligné, mais pas la nature du groupe de mots, c'est pourtant cela qui était demandé. Si les fonctions de « de l'Empire » et de « m' » ont dans l'ensemble été données, les réponses proposées sont parfois fantaisistes et témoignent que les notions ne sont pas maîtrisées. La fonction de « dont » a été très rarement trouvée ; elle est parfois confondue avec la fonction de la proposition relative que ce pronom introduit. Rappelons que les fonctions « complément du nom » et « complément d'objet indirect » s'exercent par rapport à un mot ou groupe de mots, qu'il faut donc citer. Les abréviations (COI, GNP...) ne sont pas acceptées.

Conseils aux candidats :

- bien se préparer aux questions « types » en s'appuyant sur la terminologie de référence : identification des formes verbales (temps et modes, y compris les modes impersonnels), natures et fonctions des mots et groupes de mots, fonctionnement de la phrase complexe... Il peut être judicieux de s'exercer avec des exercices de niveau collège (DNB), où ce type de questions est également récurrent ;
- discriminer les éléments effectivement demandés par la question, en étant suffisamment précis, mais en évitant les ajouts inutiles, qui font perdre du temps et qui peuvent comporter des erreurs pénalisantes ;
- employer des termes précis, conformes à la terminologie de référence, et les écrire en toutes lettres, comme ils auront à le faire s'ils sont amenés à enseigner ;

- être rigoureux dans ses réponses : éviter les erreurs de copie, veiller à noter dans la bonne colonne ce qui est demandé (ne pas confondre temps et mode, par exemple), donner une réponse complète...

PARTIE II : LEXIQUE ET COMPREHENSION LEXICALE

51% des candidats obtiennent moins de 1,5/3 et 18% plus de 2,25/3.

Question 1 : Explication en contexte du sens des mots « grêle » et « candeur ».

« Candeur » a été mieux compris que « grêle », qui semble avoir été confondu parfois avec « grêlé », voire avec « la grêle ». Certains candidats ignorent toutefois le sens de « candeur » proposant des termes sémantiquement très éloignés.

Question 2 : Formation et sens de « dégoûter »

La plupart des candidats sont préparés à cette question sur la formation d'un mot et identifie correctement le préfixe - dont il donne le sens -, le radical et le suffixe. La notion de dérivation n'est pas toujours évoquée.

Le sens donné est rarement satisfaisant car les candidats proposent plutôt un synonyme de « dégoûté », alors que c'est « dégoûter » qu'il fallait définir.

Question 3 : Sens en contexte de l'expression « l'éclaboussure des âmes humaines »

Dans l'ensemble, les candidats semblent avoir compris cette partie du texte, mais leur explication porte parfois davantage sur le reste de la phrase – la nécessité de préserver l'innocence du futur empereur – que sur cette expression elle-même. Une partie des candidats signale l'emploi d'une métaphore, certains sont sensibles à la dimension péjorative du terme « éclaboussure ».

Conseils aux candidats :

- L'explication de la formation d'un mot doit s'appuyer sur le métalangage conforme à la terminologie en vigueur : préfixe, radical, suffixe, dérivation sont des mots attendus ;
- les synonymes sont de même nature grammaticale ;
- l'explication du sens d'un mot ne doit pas recourir à des mots de la même famille.

PARTIE III : REFLEXION ET DEVELOPPEMENT

Cette troisième partie consiste en la production d'une réponse construite et rédigée à une question qui s'appuie sur le texte proposé. Elle évalue la capacité des candidats à comprendre le texte et ses enjeux par rapport à la question posée, à structurer une argumentation, à mobiliser des références, issues du texte support mais émanant aussi des connaissances et de la culture personnelle du candidat. Cette partie révèle la capacité des candidats à s'engager dans une analyse et à construire un propos argumenté, étayé à l'aide d'une culture générale solide, signe d'ouverture d'esprit et de curiosité intellectuelle.

18% des copies sont en-dessous de 3,5/9 ; à l'inverse, 21% des copies sont au-dessus de 6/9.

La grande majorité des copies propose une réflexion construite, au moins en apparence, selon l'organisation : introduction, deux ou trois parties et conclusion. Si très peu de copies sont inachevées, certaines sont toutefois très courtes, ou déséquilibrées : introduction et première partie relativement longues, pour une deuxième partie bien plus brève. Les candidats ont répondu, même *a minima*, à la question posée. Beaucoup de candidats ont justement problématisé le sujet et en ont proposé une analyse structurée. Toutefois, des redites ont été notées : arguments redondants, exemples nombreux pour un même argument. De plus, certains développements ont proposé un axe qui s'éloignait du sujet. Certains candidats n'ont pas suffisamment exploité le texte en le paraphrasant ou en l'évoquant seulement. La plupart d'entre eux en ont cité des passages précis, et les ont analysés de manière pertinente à la lumière de l'argument développé. Le lien avec le domaine pédagogique en conclusion a été très apprécié (enjeux et programmes du 1^{er} degré, développement de l'esprit critique...).

Des exemples issus de domaines artistiques variés ont été appréciés (arts visuels, littérature, théâtre, opéra...). Cependant, certaines copies ont mobilisé des exemples qui n'étaient pas précisément ou justement nommés (ex : confusion entre Andy Warhol et Lewis Carroll) ou dont la référence manquait de précision.

Par ailleurs, certains développements n'ont répondu qu'en partie au sujet (ex : la définition de l'art est développée en première partie, le rapport au réel n'apparaît que dans un second temps).

Certains candidats ne maîtrisent pas toujours les codes de la transcription manuscrite des titres d'ouvrages ; rappelons que les titres de romans sont à souligner et que ceux des nouvelles ou poèmes sont à citer entre guillemets, et que tout titre porte une majuscule. Il n'y a pas lieu en revanche de souligner les noms d'auteurs.

La qualité d'expression reste assez inégale : un nombre significatif de copies comporte beaucoup d'erreurs sur les accords, sur l'emploi des homophones (a/à), mais également des erreurs orthographiques et lexicales ainsi que des formulations maladroites ou incorrectes, qui ne sont pas acceptables dans une copie de concours d'enseignement. De plus, il arrive que l'écriture soit parfois difficilement lisible (par exemple avec une graphie erronée du « o » en « a ») et que les accents soient totalement absents de certaines copies.

Conseils aux candidats :

- se préparer régulièrement à cette partie spécifique de l'épreuve qui demande du temps ;
- analyser le sujet de manière précise, et en lien avec le texte, pour en comprendre les enjeux ;
- prendre le temps d'élaborer au brouillon un plan où chacune des parties pourra être résumée par une phrase, et vérifier que cela aborde les enjeux principaux du sujet ; au sein de chaque partie, prévoir deux ou trois paragraphes, correspondant chacun à un argument illustré par un exemple que l'on maîtrise suffisamment pour pouvoir le développer au service de l'argumentation ;
- se servir du texte pour traiter un ou plusieurs aspects du sujet, mais envisager aussi d'autres approches ;
- s'assurer de l'équilibre des différentes parties ;
- relire attentivement sa production pour éviter les mots oubliés, les erreurs d'accord... Veiller à ne pas omettre les accents et respecter la ponctuation ;
- maîtriser les codes de présentation ;
- citer des références aux enjeux et aux programmes du premier degré ;
- envisager la projection du sujet dans la classe, en situation d'apprentissage.

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE DE MATHÉMATIQUES

Remarques d'ordre général

Les programmes de l'école primaire demeurent le cadre général de cette épreuve. Les connaissances attendues de la part des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes, soit le programme de mathématiques du cycle 4, ainsi que la partie "Nombres et calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique.

Depuis la session 2022, les connaissances et compétences en didactique des mathématiques sont évaluées dans une épreuve détachée de l'épreuve écrite d'admissibilité : l'épreuve d'admission de leçon, qui a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire, permettant d'apprécier les compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques des candidats.

L'épreuve écrite de mathématiques vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

L'épreuve est constituée cette année d'un ensemble de six exercices indépendants, respectivement notés sur 4 points, 2 points, 5 points, 3 points, 2,5 points et 3,5 points.

Chaque exercice propose une situation de référence donnant lieu à plusieurs questions, parfois organisées en sous-parties. De même que les années précédentes, de nombreuses questions sont indépendantes, ce qui permet aux candidats de traiter le sujet dans son ensemble sans être pénalisés par un exercice mal ou non réalisé. Cependant, lorsque des questions étaient solidaires les unes des autres et en cas d'erreur, le jury

a pris soin de repérer et de valoriser les raisonnements pertinents, en veillant à ne pas sanctionner deux fois la même erreur.

D'une façon générale, on relève un bon niveau de préparation de la part des candidats. A de rares exceptions près, l'épreuve a été traitée avec méthode, dans son intégralité et dans l'ordre des parties.

Statistiques

Statistiques sur les notes attribuées (à partir des notes harmonisées)

	2022	2023	2024	2025
Moyenne épreuve	11,61 / 20	13,45 / 20	11,81 / 20	13,75
1 ^{er} quartile	8,5 / 20	10,88 / 20	9,25 / 20	11,5
Médiane épreuve	12 / 20	14 / 20	12,25 / 20	14,5
3 ^e quartile	14,75 / 20	16,5 / 20	14,5 / 20	16,75

75% des candidats obtiennent une note supérieure ou égale 11,5/20.

25% des candidats obtiennent une note supérieure ou égale à 16,75/20.

Donnée centrale de la série : 50% des candidats obtiennent une note comprise entre 11,5 et 16,75.

Autre donnée : environ 2,5% des candidats obtiennent une note strictement inférieure à 5/20.

Statistiques sur les exercices

(à partir des notes attribuées par chacun des correcteurs) :

	Moyenne
Exercice 1	3,17 / 4
Exercice 2	1,37 / 2
Exercice 3	3,89 / 5
Exercice 4	1,94 / 3
Exercice 5	1,62 / 2,5
Exercice 6	2,33 / 3,5

Qualité des copies

Les copies sont pour la plupart lisibles et bien présentées. La qualité d'écriture, tant au niveau du graphisme que de l'orthographe est globalement correcte. Plusieurs copies comportent des erreurs d'orthographe récurrentes par exemple l'expression « avoir tort » (écrit tord). Quelques copies étaient désordonnées et les questions étaient mélangées, ce qui rendait la correction plus complexe.

Les candidats devront faire attention à donner des réponses rigoureuses et concises. Ce n'est pas la longueur de la réponse qui fait sa qualité. Certaines réponses manquent de développement ou de justification, ce qui nuit à la clarté du raisonnement.

On remarque que beaucoup de candidats mélangent les calculs avec du texte. En mathématiques, il convient de faire d'une part les calculs avec la rigueur mathématique nécessaire et d'autre part des phrases réponses en français avec des unités bien notées.

Les erreurs courantes :

- *Un manque de rigueur et de précision dans l'usage du langage mathématique a été fréquemment observé (égal et environ égal, par exemple).*
- *Les calculs avec des fractions ne sont pas toujours maîtrisés*
- *Pour la géométrie, toujours une partie des copies qui présente des confusions entre les notations de segments et leurs longueurs, des phrases maladroites pour exprimer des mesures... « AB fait 4 cm » ...*

On constate que la simple lecture attentive des énoncés représente déjà un facteur de sélection important : certains candidats répondent partiellement ou hors sujet faute d'avoir identifié précisément la demande. Cela révèle une lacune de méthode, davantage qu'un manque de connaissances.

Remarque :

L'absence de lisibilité, de clarté de la rédaction, les erreurs de grammaire et d'orthographe ainsi que le manque de rigueur mathématiques (précision du vocabulaire, notations mathématiques, erreurs d'arrondi...) ont été pénalisés de manière globalisée :

« Dans la limite de 2 points « Malus » qui seront retirés aux 20 points :

- *Lisibilité et clarté de la présentation, orthographe et correction grammaticale : jusqu'à -1,5 point*
- *Précision du vocabulaire, rédaction structurée, correction du langage mathématique (notations mathématiques correctes, présence d'unités, utilisation correcte du signe =, erreurs d'arrondi ; etc.) : jusqu'à -1 point.*

On ne pénalise pas l'utilisation d'un résultat faux d'une question précédente si l'ordre de grandeur du résultat final obtenu est vraisemblable. »

Remarques générales sur le sujet

Le sujet est assez complet et varié. Il est en cohérence avec les compétences attendues d'un professeur des écoles. Le sujet met également en évidence la capacité à interpréter des résultats dans un contexte réel, compétence essentielle pour un futur enseignant. L'intégration de situations concrètes (voyage scolaire, piscine, jetons, patrons) permet de tester non seulement les savoirs, mais aussi les savoir-faire pédagogiques.

Il manque toutefois un exercice qui porterait plus clairement sur la proportionnalité.

Le niveau de difficulté ne semble pas très élevé, les exercices sont abordables par tous les candidats. C'est un sujet qui n'est peut-être pas très sélectif. En effet, il ne permet pas de mettre en valeur des candidats dont l'expertise mathématique est avérée ni d'écarter ceux dont la maîtrise globale est fragile. L'application du barème nous conduit à attribuer des notes entre 10 et 14 à des candidats dont l'expertise mathématique nous paraît un peu fragile au regard des compétences attendues pour un professeur des écoles.

La notion des arrondis n'est pas maîtrisée, même lorsque cela est demandé dans la consigne. Le sujet, comme d'autres années, demande des réponses « arrondies », alors que les programmes (cycle 3 et cycle 4) présentent davantage la réflexion sur les « valeurs approchées », et dans le cadre des exercices de ce sujet, il pourrait être intéressant de voir comment les candidats choisissent de traiter ces approximations selon le contexte (par défaut, par excès).

Quand bien même on sait que ce ne serait pas évident à corriger et que cet aspect est traité lors de l'épreuve orale de leçon, l'absence de questionnement didactique est regrettée.

Remarques relatives aux exercices et conseils**Exercice 1 :**

	% réussite	% NT
Question 1 (/0.75)	89,5%	0,4%
Question 2.a (/0.5)	91,8%	1,9%
Question 2.b (/0.75)	82,2%	2,3%
Question 2.c (/0.75)	54,7%	5,9%
Question 3.a (/0.75)	52,2%	4,3%
Question 3.b (/0.5)	56,2%	3,0%

Les questions 1 et 2 ont été globalement bien réussies.

La question 2.b demande une résolution d'équation dans un contexte, ce qui est souvent bien amorcé mais l'interprétation dans le contexte est parfois mal formulée.

La représentation/modélisation par une inéquation de la question 2.c a été moins bien traitée. Lorsque présente, la résolution de cette inéquation a la plupart du temps été réussie.

La question 3 a pu déstabiliser certains candidats en raison de l'égalité entre la part de la coopérative et celle des familles, qui nécessitait une interprétation fine de l'énoncé. Certains candidats ont lu « 50 % du coût total » au lieu de « 50 % du reste du coût total ».

La question 3a a posé davantage de problème dans sa rédaction car les candidats maîtrisent mal la notion de fraction, en particulier le fait que 1 représente le tout. Elle est discriminante car elle nécessite une bonne compréhension des pourcentages appliqués successivement.

La question 3b a été moyennement réussie. Elle n'est pas bien lue par un nombre assez important de candidats qui ont confondu « 50% du reste du coût total » avec « 50% du coût total »

De nombreux candidats ont perdu du temps en ne réutilisant pas le 3/10 de la question précédente mais en recalculant 50 % de 3/5 de 5740.

Exercice 2 :

	% réussite	% NT
Question 1 (/0.75)	60,2%	2,3%
Question 2 (/0.5)	77,7%	3,9%
Question 3 (/0.75)	56,4%	4,4%

L'exercice 2 a été moins bien réussi et a posé des difficultés aux candidats. Tout dépendait de la manière dont ils s'organisaient pour donner toutes les solutions. Problème de modélisation de la situation. Certains candidats se trompent dans le nombre d'issues total (6 ; 7 ; 12). Ceux qui ont réussi ont listé les résultats et/ou réalisé un arbre de probabilité. Travailler sur une pièce (2 issues) est très limitatif pour les questions.

Globalement, tous les candidats ont su répondre à la question 2, y compris ceux qui n'ont pas compris l'expérience (ils n'ont trouvé que 4 ou 6 issues).

Les questions 2 et 3 exigent une analyse critique de deux affirmations formulées par des élèves. On observe ici une confusion fréquente entre intuition et démonstration, alors que l'enjeu est précisément d'identifier et de corriger un raisonnement erroné.

Les réponses ont mis en évidence des lacunes importantes dans les connaissances liées aux probabilités. Piste pour ce type d'exercice : faire dessiner des arbres des possibles, chercher toutes les issues, croiser des données.

Exercice 3 :

	% réussite	% NT		% réussite	% NT		% réussite	% NT
Question A.1 (/0.25)	92,4%	1,7%	Question B.1 (/0.5)	58,4%	8,1%	Question C.1 (/0.5)	74,8%	0,6%
Question A.2 (/0.25)	80,4%	2,5%	Question B.2 (/0.5)	64,7%	18,2%	Question C.2 (/0.75)	82,0%	3,2%
Question A.3 (/0.25)	86,8%	2,8%				Question C.3.a (/0.25)	61,7%	3,3%
						Question C.3.b (/0.5)	82,8%	2,0%

Certains candidats ont présenté des résultats incohérents, traduisant une maîtrise insuffisante des grandeurs. Plusieurs candidats ont fait preuve d'un manque d'esprit critique vis-à-vis de leurs résultats parfois aberrants (vitesse de nage de 144 km/h ou profondeur de la piscine d'1.80 cm ou 1800 m).

Partie A

Cette partie est globalement réussie. Quelques candidats ne connaissent pas la formule pour calculer le volume d'un pavé droit. Quelques candidats pensent qu'il y a seulement 337,5 m³ de terre à évacuer.

Partie B

La partie B sur l'effet de la chaleur est traitée de manière très variable. Les candidats qui ne comprennent pas l'augmentation du volume liée à la température produisent des réponses erronées dès la première question.

Question B1, la notation du symbole pourcentage est parfois mal utilisée.

Partie C

La partie C est globalement réussie. Les conversions de vitesse n'ont pas posé de problèmes. Des tableaux de proportionnalité et des produits en croix ont parfois été mobilisés à outrance, dans des situations où la modélisation par le choix de l'opération aurait dû s'effectuer de manière fluide.

Pour la question C3a de nombreux candidats écrivent $B3=(B2*25)$, ce qui pose question pour attribuer ou non les points. Plusieurs candidats utilisent le \$ (souvent sans erreur) mais quel est l'intérêt ici ? Est-ce que cette subtilité est comprise ?

Pour la médiane, réponses approximatives. Oubli de 50 % au moins ont parcouru moins de 13 longueurs ou 13 longueurs. Beaucoup écrivent « médiane = $9 \div 2 = 4,5$ »

En ce qui concerne le calcul de la médiane de la série :

- la moyenne des valeurs extrêmes donne la même valeur que la médiane de la série ;
- la médiane de la série 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 donne la même valeur que la médiane de la série d'origine.

Il aurait peut-être été préférable de choisir d'autres valeurs pour la série.

Une question sur la vraisemblance : 13 longueurs en 10 min en CM2 c'est beaucoup.

La dernière question (3.e) exige une compréhension inverse de la moyenne et une bonne rigueur dans la mise en équation. Elle est régulièrement trouvée par tâtonnement. Dans ce cas-là, écrire les étapes de calculs seraient un minimum.

Exercice 4 :

	% réussite	% NT
Question 1 (/0.5)	89,6%	6,5%
Question 2 (/1)	39,1%	10,0%
Question 3 (/0.5)	48,2%	14,6%
Question 4 (/0.5)	73,3%	11,9%
Question 5 (/0.5)	58,0%	17,5%

Cet exercice est mal réussi. Il a souvent été traité en toute fin d'épreuve. Les réponses devaient être des entiers naturels non nuls et certains candidats proposaient des décimaux ou des irrationnels, démontrant une mauvaise maîtrise des connaissances sur les nombres.

De trop nombreux candidats définissent des nombres décimaux au travers de leur écriture avec la virgule et un nombre fini de chiffres après la virgule et les nombres rationnels non décimaux par leur écriture avec un nombre infini de chiffres après la virgule avec une période. Cela donne lieu à des justifications confuses et manquant de rigueur. Il vaut mieux définir (comme dans les programmes de cycle 3), un nombre décimal comme un nombre pouvant s'écrire sous la forme d'une fraction décimale.

Les critères de divisibilité sont mal connus ou mal appliqués par de nombreux candidats. Certains confondent multiples et diviseurs (justification de la question 2). Connaître tous les diviseurs devrait être une tâche élémentaire, mais les réponses auront été parcellaires. Pour l'exercice 4.2.1, un grainage aurait peut-être permis d'accorder quelques dixièmes de points aux candidats qui n'ont par exemple oublié qu'un diviseur de 45 (souvent 1 ou 45).

Cet exercice, ne demandant pas de justification, ne permet pas d'évaluer le niveau réel de connaissances sur les nombres. Certains candidats ne maîtrisent pas les termes arithmétiques et les définitions des différents ensembles de nombres. Parfois des résultats corrects sont complétés par des justifications erronées.

Le fait de ne demander qu'un exemple ne permet pas de définir si le candidat a « vu » l'enjeu de la question. Le même exercice qui aurait demandé une solution plus algébrique (tout en considérant le niveau exigé, évidemment) aurait permis de mieux cerner les connaissances des candidats.

Exercice 5 :

	% réussite	% NT
Question 1 (/0.5)	97,0%	1,0%
Question 2 (/0.5)	98,1%	1,0%
Question 3 (/0.75)	45,8%	2,2%
Question 4 (/0.75)	29,4%	9,3%

Problème atypique dont la présence au concours était très intéressante. Les deux premières questions sont bien réussies, car assez intuitives, mais pas les deux suivantes, qui faisaient appel à une logique mathématique. Elles auraient mérité un barème plus discriminant. Les questions 3 et 4 ont globalement été peu réussies.

Cet exercice permettait de travailler les notions d'aire et de périmètre sans utiliser les calculs. Les candidats semblent avoir été désarçonnés par cet exercice où les notions d'aires et de périmètres sont abordées sans faire appel à des unités issues du système international (cm, cm²). Cela questionne quant à leur compréhension de ces 2 notions.

Pour la question 3, nombreux sont les candidats à avoir proposé 4 figures dont deux ont à la fois même aire et même périmètre. La question 4 est la moins bien réussie de l'exercice mais plusieurs candidats trouvent au moins une paire de figures.

Il semble également que la formulation de la question 4 : « donner 3 paires de figures » n'ait pas toujours été comprise. Cela interroge, pour les candidats concernés, sur :

- leur capacité à comprendre les questions posées : ce ne sont pas toujours des quadruplets ou des paires qui sont données en réponse ;
- leur compréhension des notions de périmètre et d'aire d'une figure plane ;
- leur capacité à traiter une question plus complexe mobilisant des grandeurs différentes en fin de sujet.

Il aurait été possible de demander de calculer l'aire et le périmètre des figures A, B et E, par exemple, en partant sur un côté de 4cm pour rester dans des quantités simples à manipuler.

Exercice 6 :

	% réussite	% NT
Question 1 (/1.25)	27,1%	7,5%
Question 2 (/0.75)	70,0%	2,8%
Question 3 (/1.5)	39,2%	6,0%

La question 1 a posé beaucoup de problèmes car de nombreux candidats ne maîtrisent pas les démonstrations géométriques. Les notations sont parfois incorrectes : crochets, angles, ... La réponse relève d'un traitement souvent incomplet se basant plus sur l'observation que la démonstration. Beaucoup de candidats n'ont pas réussi à démontrer que le triangle était rectangle. Soit la question n'était pas traitée soit il y avait de grosses erreurs de raisonnement (certains candidats supposaient que les angles $\widehat{SAC}$ et $\widehat{SCA}$ mesuraient 45° .)

Une majorité de candidats se contente de montrer que le triangle est isocèle, oubliant de démontrer qu'il est également rectangle. Cette partie exige une mobilisation conjointe de la géométrie dans l'espace et du raisonnement déductif, ce qui fait la différence entre les copies les plus solides et les autres.

Le théorème de Pythagore a été dans l'ensemble bien maîtrisé mais pas toujours pour démontrer ce qui était demandé. Il était utilisé pour démontrer que le triangle ASC n'était pas équilatéral. Certains candidats semblent croire qu'un triangle équilatéral n'est pas un triangle isocèle. Ils ont alors cherché à démontrer que le triangle ASC était bien isocèle car : $AS = SC \neq AC$

L'enchaînement des propriétés (théorème de Pythagore puis sa réciproque) a rarement été réussi. Demander, dans une même question, l'explicitation du théorème de Pythagore, de sa réciproque, ainsi que la démonstration qu'un triangle est isocèle, a pu déstabiliser les candidats. Cette accumulation de notions a parfois nui à la clarté du raisonnement.

Beaucoup d'utilisation de : « la diagonale du carré de côté 4 a pour longueur $4\sqrt{2}$. »

La question 2 a donné lieu à des justifications parfois brouillonnes, dans lesquelles le vocabulaire mathématique n'était pas correctement employé. Il faut parvenir à être plus synthétique : « Lors du pliage, les triangles T3 et T4 se superposent », par exemple.

La qualité de la rédaction des justifications des candidats était très hétérogène et il était parfois difficile de savoir où mettre le curseur à ce niveau-là. Notamment pour le patron 1, pas facile à justifier que c'est correct. Quelques candidats ont une représentation prototypique du patron de la pyramide. Ils justifient que la figure 1 n'est pas un patron car les triangles ne sont pas disposés autour du carré.

Ne pas donner de patron valide pour en demander le dessin sur une autre question pouvait être un plus pour valider des connaissances et la maîtrise des outils de tracer.

La question Scratch est à conserver. Elle a été bien réussie, excepté pour la valeur de R. Cette question semble trop facile pour être vraiment sélective.

EPREUVE ECRITE D'APPLICATION

Option Histoire, Géographie et EMC

Le sujet comportait deux composantes : Histoire sur 12 points et Enseignement Moral et Civique (EMC) sur 8 points.

Constats généraux :

Dans l'ensemble, les copies se distinguaient par une structure claire, une rédaction soignée et un niveau de langue globalement satisfaisant. Toutefois, certains candidats ont été pénalisés en raison d'un nombre important d'erreurs d'orthographe ou de syntaxe. Par ailleurs, le soin apporté à la présentation, en particulier la qualité de la calligraphie, a eu un impact notable sur l'appréciation des copies.

La majorité des candidats ont traité l'ensemble des parties du sujet. Néanmoins, plusieurs travaux ont révélé un manque de profondeur, notamment dans la partie consacrée à l'EMC. Une gestion du temps parfois déséquilibrée a également été constatée, certains candidats ayant accordé une attention excessive à la partie Histoire, au détriment de la seconde.

Enfin, des lacunes ont été observées dans les propositions pédagogiques, en particulier sur la structuration des objectifs d'apprentissage et la maîtrise de notions essentielles telles que la laïcité.

Analyse des composantes :

Histoire

La question sur les lois scolaires de Jules Ferry a été globalement bien traitée par la majorité des candidats. Les connaissances historiques sur les lois Ferry ainsi que sur la loi de 1905 étaient, dans l'ensemble, solides. En revanche, l'analyse attendue des symboles républicains à l'école a été souvent négligée ou abordée de manière superficielle.

Les séquences et séances proposées étaient généralement bien construites et adaptées au cycle 3. Toutefois, de nombreuses copies ont révélé une confusion entre compétences, connaissances et objectifs, rendant certaines propositions pédagogiques peu claires. Par ailleurs, la différenciation pédagogique et l'institutionnalisation des savoirs étaient rarement explicitées.

Les candidats qui ont su mobiliser de manière pertinente une théorie de l'apprentissage (par exemple Bucheton, le socio-constructivisme, l'enseignement explicite, etc.) ou faire référence aux gestes professionnels ont été valorisés. Une valorisation a également été accordée lorsqu'un lien pertinent était établi entre le sujet d'histoire et l'Enseignement moral et civique (EMC).

EMC

Les candidats ont globalement bien compris le concept de la laïcité, mais la définition était souvent trop partielle, se concentrant principalement sur la liberté de conscience et non sur le principe de laïcité. La notion de neutralité de la puissance publique ou la séparation des Églises et de l'État a été peu abordée. Les définitions proposées n'étaient pas toujours adaptées au niveau des élèves de cycle 3, et les candidats n'ont pas toujours su formuler une définition claire à transmettre aux élèves. De plus, bien que de nombreux candidats aient proposé des séances pédagogiques autour de la Charte de la laïcité, beaucoup n'ont pas exploité le lien avec les représentations initiales des élèves. Ce manque de lien entre les concepts théoriques et la réalité des élèves a nui à la pertinence pédagogique des propositions.

Conseils pour les candidats :

- **Histoire**

Il est important d'équilibrer le développement entre les parties, surtout en Histoire, pour ne pas passer trop de temps sur la question 1. Il est aussi essentiel de bien structurer les propositions pédagogiques en définissant précisément les objectifs et les compétences visées. Une attention particulière doit être accordée à la gestion des concepts et des repères chronologiques. De plus, les candidats doivent veiller à donner une analyse plus complète des symboles républicains, un point souvent négligé.

- **EMC**

Il est attendu de définir précisément les concepts abordés, comme la laïcité, et de les adapter pour une compréhension accessible aux élèves de cycle 3. Les propositions pédagogiques doivent être plus détaillées, en indiquant les compétences travaillées et les modalités d'évaluation. La gestion du temps est également un aspect important : il est essentiel de ne pas se concentrer uniquement sur une partie du sujet au détriment de l'autre.

- **Conseils généraux**

En règle générale, les candidats devraient accorder plus d'attention à la relecture et à la correction orthographique. Des erreurs peuvent nuire à la qualité globale de la copie. Une attention particulière à la syntaxe et à la clarté de l'expression est essentielle pour présenter une copie de qualité. Enfin, une bonne gestion des objectifs pédagogiques et une structuration claire et précise des réponses sont des éléments clés pour réussir cette épreuve.

Conclusion

Les candidats ont dans l'ensemble bien abordé l'épreuve, mais des difficultés sont apparues, en particulier en termes de clarté des enjeux pédagogiques et de la précision dans l'analyse des concepts. Il est essentiel que les candidats améliorent la structuration de leurs réponses et qu'ils prennent soin de bien lier leurs propositions pédagogiques aux attentes des programmes et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Un travail sur la connaissance des programmes, la définition précise des concepts et la rédaction structurée de chaque réponse permettrait d'améliorer significativement la qualité des copies.

Option sciences et technologie

SYNTHESE DES RAPPORTS DE JURYS

Contexte de correction l'épreuve :

Les jurys se sont appuyés sur le barème national fourni, complété par un document élaboré par la commission académique de barème, visant à préciser la répartition des points à l'intérieur de chaque question.

La commission a respecté les principes suivants :

- Répartition des points entre les 12 questions à caractère didactique et/ou pédagogique (10 pts) et les 13 autres questions (10 pts)
- Sujet corrigé sur 20 points avec malus de 1 point pour la qualité rédactionnelle.
- 667 copies (40,95%) pour 19 jurys -> 35 à 36 copies par binôme

SUR LE TRAITEMENT DES SUJETS :

Candidats

Nombre de candidats	3164
Nombre d'absents	2497
Nombre de présents	667

Copies

Copies numérisées	667
Copies écartées	0
Copies disponibles	667 

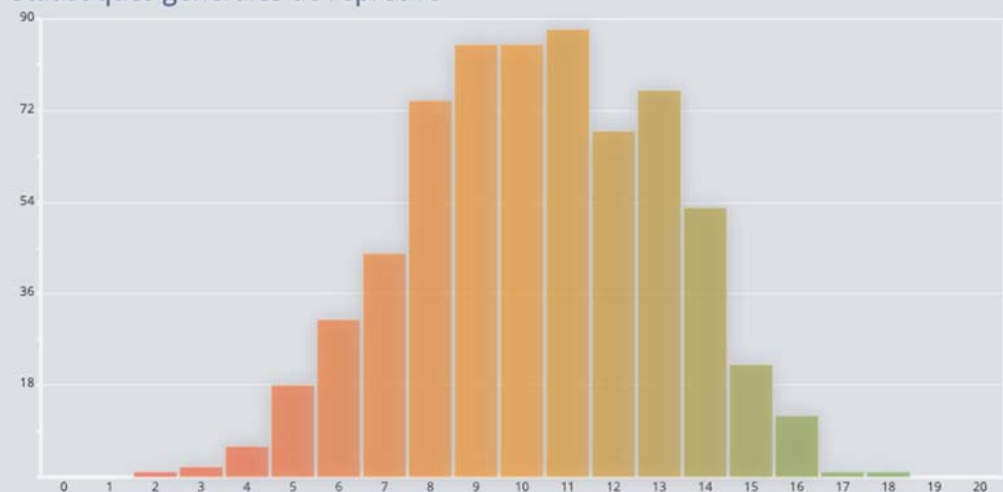
Correction

Copies distribuées	667
Copies corrigées	1334
Copies harmonisées	667

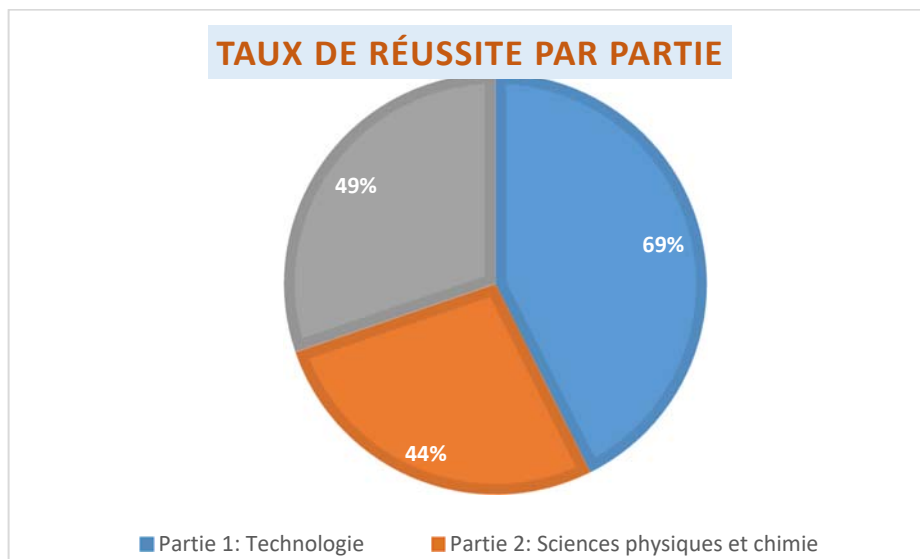
Validation

Lots de correction	19
Demande de validation	19
Lots validés	19

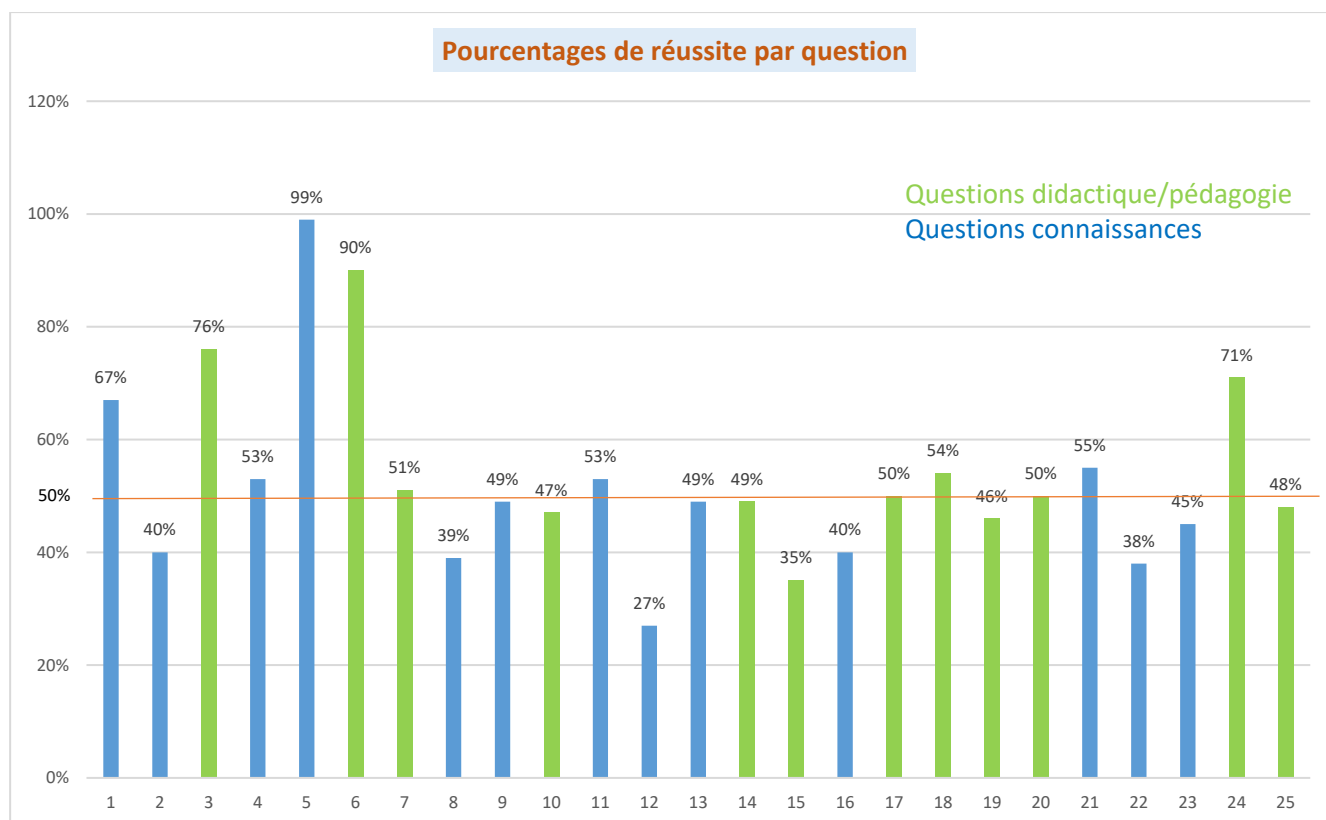
Statistiques générales de l'épreuve



Minimum :	2,75 / 20	Quartile inférieur :	8,75 / 20
Moyenne :	10,72 / 20	Médiane :	10,75 / 20
Maximum :	18,25 / 20	Quartile supérieur :	12,75 / 20
Ecart type :	2,73	Ecart interquartile :	4,00



- 341 copies au-dessus de la moyenne (51,12%)
- 326 copies en dessous de la moyenne (48,88%)
- 9 copies avec un résultat éliminatoire (1,35%)
- 261 copies en dessous de 10 (39,1%)
- 11,84% des copies supérieures ou égales à 14



Quelles ont été les principales réussites des candidats ?

Questions les mieux réussies : Q 1 (67%) - Q 3 (76%) - Q 5 (99%) - Q 6 (90%) - Q 24 (71%) → 3 des 5 questions sont des questions d'ordre pédagogique.

La partie 1 (technologie) Q1 à Q7 est dans l'ensemble mieux réussie par les candidats. Cette partie s'appuie sur une base documentaire à analyser.

Dans l'ensemble, les questions didactiques sont mieux réussies que celles qui relèvent de connaissances scientifiques (47,2% des points) avec des propositions souvent pertinentes, adaptées au niveau visé et ancrées dans des démarches actives et collectives.

La majorité des candidats a traité l'ensemble des questions du sujet, dans l'ordre proposé. Les questions faisant appel à une analyse de documents sont les mieux traitées. L'analyse d'une trace d'élève ou d'un schéma a été plutôt réussie même si les réponses peuvent manquer de précision. Les propositions pédagogiques sont dans leur majorité recevables bien que certaines d'entre elles s'avèrent trop rapidement décrites.

Quelles ont été les principales difficultés rencontrées par les candidats ?

La partie 1 est en général la mieux traitée car la plupart des réponses à fournir se trouvent présentes dans le sujet et nécessitent peu de connaissances scientifiques. Il manque cependant parfois quelques éléments (les réponses sont correctes mais incomplètes).

Les parties 2 et 3 sont les moins bien réussies principalement en raison du manque de connaissances liées.

Questions les moins bien réussies (- de 50 %) : Q 5 (32 %) – Q 8 (31 %) – Q 16 (47 %) – Q 18 (37 %) – Q 24 (32 %)

Les questions faisant appel aux connaissances scientifiques mettent en difficulté une grande partie des candidats. Ce manque de connaissances entraîne des réponses peu concises voire erronées et manquant de précision. De nombreuses confusions ont été relevées, notamment sur les questions :

- Q.8 (formule $P = m \times g$ peu connue, confusion poids/masse),
- Q.13 (évaporation VS vaporisation ou distillation),
- Q.16 (différences entre climat et météorologie),
- Q.21 (effet de serre VS réchauffement climatique),
- Q.23 (réponses sont trop centrées sur la chaîne alimentaire et pas sur le cycle carbone).

La démarche technologique est peu détaillée dans les réponses à la question 3. Cette question est souvent traitée d'un point de vue organisationnel et comme une démarche d'investigation scientifique (problématique, hypothèse, recherche...), sans aborder les spécificités de la démarche technologique.

La question 17 qui traite d'un enjeu majeur de l'enseignement des sciences montre des définitions qui restent assez floues, même si le distinguo est fait entre croire et savoir. La remédiation est très souvent mal traitée car elle est déconnectée de la situation évoquée par l'élève (gel des vignes).

Les réponses aux questions à visée pédagogique manquent de précision et conduisent le plus souvent à des réponses qui ne sont pas toujours cohérentes du point de vue des programmes et de la question posée.

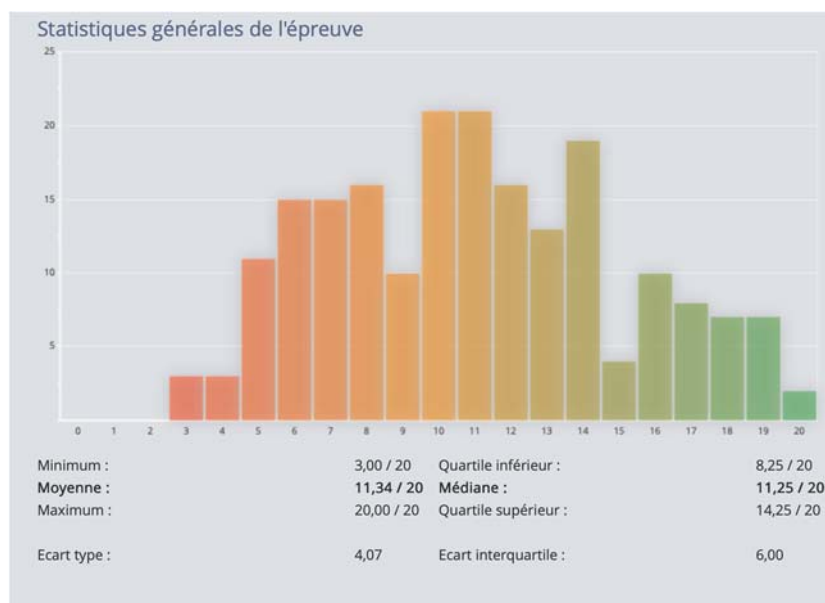
Autres points saillants retrouvés dans les copies :

- Trop souvent les candidats s'engagent dans la rédaction d'une réponse qui ne répond pas à la question posée ou n'y répondent que partiellement. Les idées avancées sont souvent assez générales, voire évasives, peu de candidats développent une réelle approche pédagogique. Les mots-clés des notions abordées ne sont pas suffisamment utilisés.
- **Manque de connaissances scientifiques** pour être en capacité de faire du lien avec les attendus des questions.
- D'une manière générale, seuls quelques candidats ont montré des connaissances scientifiques dépassant le prélèvement d'indices dans les énoncés du sujet.
- Manque de perception, de projection de l'attendu spécifique de la question et générale de la partie.
- La programmation « Scratch » a mis en exergue un niveau de maîtrise très inégal entre les candidats.

Option Arts

1. Statistiques de l'épreuve

La moyenne de l'épreuve s'établit cette année à 11,34 (note minimale : 3 ; note maximale : 20). La réussite a été très variable ; cette bonne moyenne s'explique notamment par la proportion importante de bonnes copies, dont 38 % ont obtenu une note supérieure ou égale à 15. À l'inverse, 8,4 % des copies ont reçu une note éliminatoire (inférieure ou égale à 5). Par ailleurs, 36 % des copies ont été notées en dessous de la moyenne. L'épreuve demeure donc exigeante : il est illusoire d'espérer la réussite sans disposer de connaissances spécifiques dans le domaine des arts et de la didactique des enseignements artistiques.



2. Analyse du sujet 2025 :

Partie 1 – Arts plastiques – Concevoir une fiche de préparation

Il était attendu que les candidats identifient la thématique du dossier, « **L'écrit dans l'art** », et en tiennent compte dans leur proposition, en lien avec le point du programme « **la narration et le témoignage par les images** ». Cependant, certaines copies ne prenaient en compte ni l'un ni l'autre de ces éléments, ou seulement partiellement. Plusieurs candidats semblaient ne pas avoir perçu la thématique des œuvres proposées.

L'utilisation des trois œuvres du corpus avec les élèves n'était pas obligatoire, à condition que les choix effectués soient clairement justifiés.

La rencontre avec les œuvres d'art est fréquemment présentée après un temps de pratique plastique des élèves. Si cette approche peut éviter une rencontre trop modélisante, elle n'est pas systématiquement la plus pertinente. **En l'occurrence, une étude préalable des œuvres aurait permis d'identifier avec les élèves une thématique artistique spécifique**, facilitant ainsi l'entrée dans la démarche de création.

Certains candidats ont proposé des séances types, plaquées sur le sujet sans réelle adaptation, telles que « représenter ses émotions », sans lien direct avec la problématique posée par le dossier.

Partie 2 – Univers sonores – Cycle 1

Il était souhaitable que l'introduction présente les enjeux de ce domaine disciplinaire en maternelle, et montre que le candidat comprend **l'intérêt spécifique de la comptine** proposée. La comptine, proche d'un virelangue, comportait des jeux phonologiques permettant de travailler la diction des élèves et de construire

de manière non consciente de premiers repères phonologiques tout en étant **courte et adaptée aux élèves de Petite Section**. Avec de jeunes enfants, il ne s'agissait pas de rechercher une compréhension fine du texte, mais d'en saisir au moins les éléments principaux (la cane et le canard).

Les meilleures copies ont su :

- Analyser les nombreux points positifs de la séance ;
- Identifier ses fragilités ;
- Proposer des pistes d'amélioration concrètes.

Il était également attendu que les candidats tiennent compte des **deux dimensions** de la séance : **musicale** et **corporelle**. Cependant, certains n'ont que peu ou pas du tout évoqué le travail en salle de motricité, négligeant ainsi une composante essentielle de l'activité proposée.

3. Maîtrise des connaissances artistiques et pédagogiques

De nombreuses copies révèlent une maîtrise insuffisante des connaissances artistiques, tant sur le plan théorique que pratique.

Les candidats doivent impérativement :

- **Approfondir leur connaissance du corpus national d'œuvres** et développer une culture artistique personnelle. Cette connaissance doit pouvoir se traduire concrètement dans la copie, par exemple cette année, en explicitant la démarche du peintre Alechinsky. Très peu de candidats ont su mobiliser d'autres références d'artistes intégrant l'écrit dans leurs œuvres, alors même que cette thématique est récurrente dans la création contemporaine. Comme les années précédentes, la fréquentation régulière de lieux de conservation et de diffusion artistique est vivement recommandée afin de nourrir une culture personnelle solide.
- **Analyser précisément la thématique du corpus** proposé. Un grand nombre de candidats n'ont pas identifié que la première partie portait sur l'intégration de l'écrit dans les œuvres d'art. De ce fait, leurs propositions de séances ne tenaient pas compte de cette dimension pourtant centrale.
- **S'approprier les textes officiels** : programmes des cycles 1, 2 et 3, Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (S4C). Le PEAC, souvent évoqué de manière superficielle (« ce travail permettra de nourrir le PEAC »), reste encore mal compris : les candidats peinent à en saisir les enjeux réels. Ils n'identifient pas comment leurs propositions permettent de nourrir chacun des trois piliers.
- **Construire une culture didactique et pédagogique solide**, articulée à la démarche de création, à la verbalisation des élèves et à l'évaluation.
- **Comprendre les exigences spécifiques de l'enseignement des arts plastiques** : il ne suffit pas de mettre les élèves en présence de matériel. La consigne doit être claire, accessible et ouverte à des réponses variées. Certaines copies proposaient des séances trop ouvertes du type « À partir du matériel proposé, racontez une histoire », sans accompagnement ni cadrage didactique. Cette demande, trop complexe, nécessiterait des étapes préparatoires : construction d'une trame narrative, choix des personnages, structuration du récit, intégration de la contrainte plastique... Or, ces difficultés sont largement ignorées par les candidats, comme si la démarche de création allait de soi.
- **Tenir compte du développement de l'enfant**, notamment en maternelle (PS), dont la méconnaissance a souvent compromis la pertinence des activités proposées.

4. Exploitation du sujet et du corpus

La réussite de l'épreuve repose sur la capacité à analyser finement le sujet et à mobiliser les documents du corpus pour construire une problématique pertinente.

Il ne s'agit ni de juxtaposer ni de décrire les documents, mais :

- D'en dégager les **enjeux didactiques, pédagogiques et culturels** ;
- De **les mettre en résonance** pour appuyer son analyse ;

- De proposer des **prolongements artistiques ou culturels** témoignant d'une réelle curiosité.

Le jury a relevé que les meilleures copies contextualisent clairement le sujet dès l'introduction, s'appuient sur le corpus et posent des enjeux pertinents. À l'inverse, certaines copies omettent cette phase introductive et entrent directement dans l'analyse ou la séance. Ces productions sont peu valorisées, car elles ne permettent pas d'apprécier la compréhension globale du sujet par le candidat.

5. Qualité de la partie pratique : la fiche de préparation

La fiche de préparation doit être **cohérente et adaptée** au niveau de classe choisi.

Les attendus sont les suivants :

- Définir clairement les **objectifs d'apprentissage**, en lien avec les programmes, le sujet et la thématique du corpus ;
- La **situation de recherche** proposée aux élèves doit être identifiée et explicitée en lien avec le problème posé ;
- Préciser le **rôle de l'enseignant** et l'articulation des différentes phases de la séance ;
- **Prévoir l'évaluation** ;
- Inscrire l'activité dans une **progression**, en évoquant les brièvement les étapes de la séquence et les liens possibles avec d'autres disciplines.

La **verbalisation des élèves** constitue encore un point faible majeur : elle doit être anticipée pour soutenir la création et développer l'esprit critique.

La présentation sous forme de tableau ou de paragraphes distincts est recommandée pour **renforcer la lisibilité** de cette partie.

6. Expression écrite, orthographe et syntaxe

Si la majorité des copies est lisible et correctement structurée, plusieurs faiblesses sont régulièrement observées :

- **Erreurs orthographiques fréquentes**, parfois très nombreuses, nuisant à la compréhension. Des bonus/malus ont été appliqués en fonction de la qualité orthographique. Certaines fautes, basiques, sont inacceptables pour de futurs enseignants qui devront enseigner la maîtrise de la langue à leurs élèves (accords, homophones, conjugaisons, accents...).

Parmi les erreurs les plus courantes :

- Confusion entre infinitif et participe passé (ex. : *chanter/chanté*) ;
- Absence d'accord dans le groupe nominal ;
- Accord incorrect du participe passé selon l'auxiliaire utilisé ;
- Orthographe approximative des participes passés (ex. : *choisi* ne prend pas de t) ;
- Confusion entre des homophones (notamment *a/à*) ;
- Mauvaise formation du futur simple à la 1^{re} personne (*je donnerai*, et non *je donnerais*) ;
- Absence fréquente d'accents aigus (*ecole*, *experience*, etc.).
- **Maladresses syntaxiques** nuisant à la fluidité de l'écrit.
- **Langage trop familier** ou peu précis, avec un vocabulaire inadéquat pour un écrit professionnel : « *donner des billes* », « *ça concerne la classe* ».

Le jury insiste sur l'importance de :

- Soigner l'**orthographe, la grammaire et la syntaxe** ;
- Utiliser un **vocabulaire spécifique** aux arts plastiques et à la pédagogie ;
- Structurer l'écrit de façon claire, avec des **paragraphes hiérarchisés et aérés** ;
- Se **relire systématiquement** avant de rendre sa copie.

Une expression écrite rigoureuse et soignée est toujours valorisée.

7. Conseils pour réussir l'épreuve

Pour optimiser leurs chances, les candidats sont invités à :

- Maîtriser le **corpus d'œuvres** et nourrir leur **culture artistique** ;
- S'appuyer sur les **textes officiels** (programmes, S4C, PEAC) ;
- Construire une **problématique solide**, éclairée par l'analyse du corpus ;
- Identifier les **enjeux didactiques, pédagogiques et culturels** ;
- Décrire clairement la **démarche de création** des élèves, en intégrant la **verbalisation** ;
- Prévoir l'**évaluation** dès la conception de la séance ;
- Soigner la **qualité de l'expression écrite** (clarté, rigueur, orthographe) ;
- **S'entraîner à traiter l'épreuve en 3 heures**, en répartissant efficacement le temps.

À éviter absolument :

- Les introductions ou modèles **plaqués**, qui ignorent la spécificité du sujet ;
- Les analyses **purement descriptives**, sans prise de recul critique ;
- L'**oubli d'une partie de l'épreuve**, en particulier l'analyse critique ;
- Les commentaires centrés sur la **forme** de la fiche de préparation, au détriment du **fond**.

Conclusion

L'épreuve d'arts du CRPE vise à évaluer la capacité du futur professeur des écoles à conjuguer culture artistique, compétences pédagogiques et qualité d'expression écrite.

La réussite repose sur :

- Une **analyse rigoureuse** du sujet et du corpus ;
- Une **préparation de séance précise** et cohérente ;
- Un **ancrage solide** dans les textes de référence ;
- Une **ouverture culturelle** réelle.

Le jury encourage chaque candidat à développer une approche sensible, critique et structurée, au service d'une éducation à l'art et pas l'art.

EPREUVE ECRITE LANGUE REGIONALE

Descriptif de l'épreuve

Durée : 3 heures

Notation : 20 points

Coefficient : 1

Toute note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve comprend trois parties :

- commentaire d'un texte en langue régionale ;
- traduction d'un extrait du texte en français, accompagnée de questions de grammaire ;
- commentaire d'un document pédagogique.

Attendus de l'épreuve

L'épreuve écrite de langue régionale vise à évaluer la maîtrise de la langue bretonne des candidats, leur connaissance du fonctionnement de la langue et leur capacité à analyser un document pédagogique.

Dans la première partie, ils doivent montrer qu'ils sont capables, d'une part, de comprendre un texte long et exigeant, d'y saisir des significations implicites et des nuances fines et d'autre part, de s'exprimer de façon courante en utilisant la langue de façon flexible, efficace et pertinente dans le registre adapté. Le support proposé est un extrait de roman, nouvelle ou récit, classique ou contemporain, choisi pour **la qualité de sa langue**, son contenu culturel et sa valeur littéraire. **Il est accompagné d'un guidage**. C'est à partir de la compréhension du texte, et de ses éléments tant explicites qu'implicites, que les candidats doivent construire leur commentaire et affirmer leur maîtrise des compétences attendues en langue bretonne. Le jury attend des candidats qu'ils rédigent un développement structuré et argumenté, s'appuyant sur le texte et prenant en compte les repères culturels qui s'y rapportent.

L'exercice de traduction permet d'apprécier la compréhension fine des candidats en langue bretonne ainsi que leur capacité à restituer le sens du texte en français, montrant ainsi leur compétence d'expression dans une langue dont le jury attend qu'elle soit précise et de qualité. Des questions de grammaire permettent de vérifier les connaissances des candidats sur le fonctionnement de la langue bretonne. Le jury évalue la justesse, la clarté et la précision des réponses portant sur des faits de langue essentiels.

La troisième partie a pour objectif d'apprécier la capacité des candidats à analyser un document pédagogique. Le support proposé est un document pour l'enseignant, un extrait de manuel scolaire, un document pour l'élève, une production d'élève, etc. Il est attendu des candidats qu'ils identifient le support, y repèrent des objectifs d'apprentissage – langagiers et disciplinaires – et en proposent une analyse didactique en lien avec les enjeux de l'enseignement bilingue à l'école.

Dans les trois parties – commentaire d'un texte en breton ; traduction et grammaire ; commentaire d'un document pédagogique – le jury attend des candidats des réponses organisées et précises, rédigées dans une langue claire et d'un haut niveau de correction.

Le jury a estimé que le sujet proposé était de bonne longueur et que les candidats pouvaient le traiter dans le temps imparti. Il permettait de bien évaluer les connaissances et compétences des candidats sur les différentes attentes du concours.

Commentaire d'un texte en langue bretonne

Analyse du sujet

Le jury a choisi cette année un extrait d'une nouvelle écrite par Christian Braz et publiée par la maison d'édition Embannadurioù Al Liamm en 2020.

Le recueil est intitulé Kroashent-tro Danevelloù 2 et se compose de 8 nouvelles. On y retrouve les thèmes de prédilection de l'auteur c'est à dire les luttes sociales et écologiques, les croyances locales, les relations multi-générationnelles.

Plus précisément, les thèmes abordés dans ce recueil sont les gilets jaunes (2018), les « troubles » en Irlande du Nord, la Résistance en Bretagne pendant la seconde guerre mondiale, la guerre froide et le mur de Berlin, les croyances populaires autour d'une fontaine miraculeuse. Une très belle nouvelle met en scène un jeune homme qui aide un vieillard à s'enfuir de l'EPAHD où il se meurt lentement pour lui permettre de passer une dernière nuit sur le Mont St-Michel dans les Monts d'Arrée.

Kroashent-tro Danevelloù 2 est un recueil riche et varié, écrit dans une langue moderne, sur des thèmes riches et d'actualité qui montre la vivacité de la littérature bretonne, en phase avec son temps.

Le texte qui a été proposé à l'analyse des candidats c'est année est un extrait de la nouvelle intitulée Gwez (Arbres) et met en scène un homme jeune qui séjourne dans la maison qu'occupait son grand-père, aujourd'hui décédé.

Ce retour aux sources est l'occasion pour le personnage de se remémorer son grand-père, ce que celui-ci lui a apporté et aussi tout ce qu'il n'a pas eu le temps de dire à son petit-fils ou ce que celui-ci n'a pas voulu entendre.

Nous avons donc là une réflexion sur la relation filiale, sur la passation de mémoire, sur l'instruction, l'éducation, l'éveil aux choses essentielles de la vie.

Ainsi, le texte traite du rapport à la nature. Quel rapport avons-nous à la nature aujourd'hui ? Comment la traite-t-on ? Comment la respecte-t-on ou comment lui manquons-nous de respect ? La génération du grand-père respectait la nature comme on respecte une divinité, la génération du personnage central, le petit-fils, exploite la nature sans vergogne, surtout dans un contexte d'agriculture intensive qui mène souvent à l'asservissement de la terre à l'activité humaine.

Le jury a volontairement choisi un texte moderne, publié en 2020, et écrit dans une langue accessible. Nous n'avons relevé que peu de difficultés lexicales, la langue est fluide et standard. Notons seulement le problème de la méconnaissance par quelques candidats du mot « taouarc'h » (tourbe) en breton, et peut-être d'ailleurs aussi la méconnaissance du mot « tourbe » en français. Le jury n'a pas jugé utile d'expliquer le mot breton par une note de bas de page. Cette ignorance est d'autant plus regrettable que le mot en question se trouvait dans la partie du texte à traduire en français.

Le jury rappelle que le sujet de concours peut s'appuyer sur un texte écrit dans n'importe quelle variante de la langue : le breton de Pleyben à la session de 2022, celui du Haut-Léon en 2023. Rien n'empêcherait le jury d'ailleurs de choisir un texte écrit en vannetais. Cette diversité des dialectes du breton fait sa richesse et il nous appartient de la mettre en valeur.

On attend des candidats qu'ils soient capables de lire des textes de ce niveau, dont la qualité d'écriture va de pair avec une langue élaborée, et qui, certes, nécessitent un effort, mais dont la lecture permet de s'imprégner d'un breton écrit remarquable.

Remarques sur les copies des candidats

Un guidage a été proposé aux candidats. Ce guidage reste une proposition et chacun pourra choisir de s'en affranchir. Le jury a cependant la naïveté de penser que les pistes suggérées ne sont pas totalement inutiles.

La consigne était la suivante :

Savit ur pennad-skrid e brezhoneg diwar an destenn-mañ. Evit hen ober e c'hellit :

- displegañ pouez an traoù tennet eus an natur e buhez an dud gwechall.
- displegañ petra eo bet emdroadur ar maezioù hervez an tad-kozh.
- diskouez al liamm etre an daneveller hag e dad-kozh.

On voit là que la piste était tracée, les thèmes suggérés sont des passages obligés et aucune analyse du texte ne pourrait être complète ou satisfaisante si un de ces trois points manquait à l'appel.

Les bonnes copies sont celles qui ont su allier un haut niveau de compréhension à de solides qualités d'expression. Les meilleurs candidats se sont démarqués par la clarté de leur commentaire, c'est-à-dire leur aptitude à proposer un propos structuré montrant leur compréhension fine du texte et de ses enjeux. Le jury a su apprécier des commentaires bien organisés – introduction, conclusion, développement d'idées forces structurées en paragraphes –, rédigés dans une langue claire et d'un haut niveau de correction. Les meilleures copies se sont distinguées en combinant la netteté de l'explication et la qualité de l'expression, soutenue par une syntaxe élaborée et un vocabulaire riche et personnel.

Les productions qui se sont démarquées sont celles qui ont su proposer un plan original, des pistes d'analyse différentes ou repensées de celles proposées, tout en se référant au texte, et qui ont fait appel à des axes culturels ou à des références littéraires à bon escient (mise en réseau de textes), en s'appuyant sur d'autres œuvres traitant du même thème.

Le texte a dans l'ensemble été bien compris par la plupart des candidats, mais la qualité du développement est hétérogène.

Il est attendu des candidats qu'ils se détachent du texte pour analyser les axes proposés (ou choisis par eux-mêmes), il faut donc se méfier de la paraphrase. Il est tout à fait possible de s'appuyer sur les axes d'entrée proposés, surtout si on se sent peu à l'aise avec l'exercice.

Dans l'ensemble la première partie sur le lien avec le grand-père a été bien traitée, la deuxième et la troisième partie sur la relation à la nature a été moins bien cernée et est restée plus superficielle.

Le jury a souvent bien apprécié des commentaires bien structurés, attention cependant à ne pas oublier la conclusion.

A l'inverse, les copies défailtantes souffraient à la fois d'un défaut de compréhension du texte et d'une maîtrise de la langue nettement insuffisante compte tenu des attentes du concours. La plupart de ces copies contenaient plusieurs des caractéristiques suivantes :

- structuration insuffisante des idées : pas de plan ; introduction et conclusion absentes ou superficielles ;
- compréhension lacunaire et faiblesse du propos : imprécisions, confusions, explications lapidaires, commentaire peu ou mal argumenté, simple reprise des éléments du texte ;
- expression écrite laborieuse et imprécise : pauvreté du lexique, syntaxe défailtante.

Le jury attend du candidat un commentaire composé

Le jury attend des candidats qu'ils produisent un commentaire organisé et marqué par un usage des paragraphes. C'est à travers cet exercice qu'il peut vérifier la bonne compréhension du texte par le candidat, sa capacité à formuler ses idées de manière pertinente et la qualité de la langue utilisée (richesse lexicale et syntaxique, correction grammaticale et orthographique).

Il est donc attendu des candidats un propos problématisé et organisé selon un plan clairement annoncé, une argumentation étayée et fondée sur des idées, des références et des exemples précis :

- une courte introduction présente le texte (genre, époque, auteur) par une phrase d'accroche et propose un fil conducteur au commentaire, en le problématisant et annonçant le plan du développement, qui peut reprendre les parties proposées dans le guidage ;
- un développement structuré en paragraphes montre la compréhension du texte et la qualité d'analyse ; on attend une mise en avant de l'implicite, des références à d'autres œuvres littéraires. Se rappeler que les citations ne remplacent ni l'argumentation ni l'explication, elles sont là pour les étayer ; on sera vigilant à ne pas confondre l'auteur, le narrateur, les personnages ;
- une conclusion pertinente prend la forme d'une phrase de synthèse – qui peut reprendre les conclusions partielles de chaque partie – et propose une ouverture.

Le guidage propose une structure pour le développement, et si les candidats ont la liberté de ne pas s'en emparer, le jury précise qu'il n'est pas nécessaire de chercher des propositions originales ou inattendues, notamment si celles-ci sont au prix de la clarté du propos et de la cohérence avec le texte. Les bonnes copies sont celles qui ont fourni une réelle analyse, c'est-à-dire un commentaire du texte proposant une hauteur de vue vis-à-vis de celui-ci et étayé de références littéraires et culturelles pertinentes permettant d'en éclairer la lecture. Certaines copies étaient bien structurées, grâce notamment à un usage pertinent des connecteurs. Quelques commentaires sont restés très descriptifs, avec beaucoup de paraphrase.

Qualité de la langue

Le jury note un niveau de maîtrise de la langue de bonne qualité, tout en constatant des erreurs récurrentes (et que l'on retrouve d'année en année) :

- place du verbe dans la phrase, caractérisée par l'emploi systématique de la structure Sujet-Verbe-Complément ou le positionnement du verbe en tête de phrase ;
- approximations syntaxiques et lexicales ;
- confusions dans l'usage des différentes formes de *bezañ* et confusion entre « être » et « avoir » ;
- emploi du radical en tant qu'infinitif ; "*ar skolaer a c'hell *displeg*"
- construction défailante du participe passé, du complément du nom, de la négation ;
- « *meur a* » doit être suivi d'un nom au singulier (et non pluriel) ;
- emploi défailant des prépositions « *ouzh* », « *rak* », « *da* » (*doujañ da*, *kaout aon rak...*) ;
- confusion dans l'emploi des particules verbales : « *e* » et « *a* » ;
- erreurs fréquentes dans les mutations. (**ne troc'he ket* / *ne droc'he ket*),
- quelques mots à savoir orthographier (simple consonne/consonnes doubles) : *Gwelet/sellet*, *follenn*,
- savoir le genre des mots et la mutation correspondante : *geriaoueg* / *ur c'heriaoueg*
- le jury a relevé des erreurs sur les articles (*ar* / *al lizher*).
- attention à l'emploi de "*nemet*".
- on distinguera bien les verbes *anavezout* et *gouzout*
- Il n'y a pas de tilde sur tous les "*n*"
- attention à l'accord, qui se produit lorsque le sujet au pluriel précède le verbe, à la forme négative : forme plurielle pour le verbe : *An dud ne vezont ket gwelet*.
- Forme négative obligatoire avec l'adverbe "*ebet*".
- Dénombrer implique l'utilisation du singulier lorsque le nom suit immédiatement le nombre : **An daou dud-se* / *An daou zen-se*.

A noter quelques réussites, tel l'emploi peu fréquent de la forme impersonnelle ou du conditionnel : "*(...) neuze e c'hellfed soñjal eo ur paotr lentik*".

Traduction et grammaire

Traduction

Le passage proposé à la traduction a toujours été jusqu'à présent choisi dans le texte support (même s'il pourrait, selon les instructions officielles, être tiré d'un autre texte), les candidats en connaissent donc le contexte et la situation dans le récit, ce qui facilite grandement le travail. Il va par conséquent de soi que la réalisation de la traduction doit impérativement venir après le travail sur le commentaire du texte, pour s'assurer que la compréhension fine du texte est impeccable.

Citons ici quelques éléments à traduire qui ont mis certains candidats en difficulté :

Comme dit *supra*, le mot « *taouarc'h* » a posé problème à plusieurs candidats qui ne connaissaient pas le mot en breton mais qui ne semblaient pas non plus savoir ce qu'est la tourbe en français. Compte tenu de l'importance de la tourbe dans l'histoire de la Bretagne, cette méconnaissance est regrettable.

Certains candidats n'ont pas su ce à quoi faisait référence « *Yeun Elez* », cela relève à nouveau d'une méconnaissance des Monts d'Arrée, élément pourtant incontournable dans la culture bretonne, la géographie...

« *Lenn* » : le mot peut signifier « lac » ou « lire ». Dans le contexte il nous paraît difficile de confondre l'un pour l'autre. Il s'agit bien sûr ici du sens toponymique « lac, étang ».

Lors du passage à la langue cible, c'est le rendu en français – fidélité au sens, correction de la langue, capacité à élaborer une phrase complexe – qui a fait la différence entre les propositions des candidats.

Les bonnes traductions sont des textes qui ont su être fidèles au texte de Kristian Braz et rédigés dans un français bien maîtrisé. De ce point de vue, certaines traductions respectent les attendus du concours : niveau de langue, précision du lexique, tournures de phrase, orthographe bien maîtrisée. Les traductions les plus faibles ont généralement confirmé une compréhension insuffisante déjà décelée dans le commentaire. Souvent lacunaires ou approximatives, ces propositions ont révélé des défauts de compréhension qui ont induit des contre-sens, voire des non-sens. Par ailleurs, ces textes étaient rédigés dans une langue dont le niveau ne correspond pas aux attentes du concours.

Le jury tient à rappeler que le chemin menant à une bonne traduction nécessite quelques passages obligés. Dans la phase de compréhension, il est nécessaire de tenir compte du contexte général proposé par le texte pour proposer une traduction cohérente.

La maîtrise des fondamentaux – lexique, syntaxe, grammaire du nom – est essentielle à cette étape et certains candidats n'ont pas pu entrer dans une compréhension fine par manque de connaissance sur des faits de langue. De la même façon, nous conseillons aux candidats de se pencher sur la stylistique de la traduction et de se familiariser avec les notions de transposition, de modulation, d'équivalence, d'étoffement...

Le jury a également noté que la ponctuation n'est pas suffisamment prise en compte par les candidats comme repère de bonne compréhension du texte.

On conseillera ensuite de composer la phrase à partir des éléments connus et du contexte, et de chercher à rendre le sens global dans la langue cible en se détachant du mot-à-mot. A ce stade, il convient de faire des choix entre le rendu général du texte et des éléments précis sur lesquels les candidats pourraient se retrouver en difficulté (tournure de phrase, lexique). Le jury rappelle qu'une absence de traduction est pénalisée. Il est donc important de faire une proposition qui, dans certains cas, pourrait paraître insatisfaisante parce qu'approximative, mais qui, *a minima*, a du sens et est cohérente.

Enfin, il ne faut surtout pas oublier de relire sa traduction en veillant à la qualité du français : orthographe, accords, conjugaison, ponctuations, etc. L'appropriation de ces principes de traduction nécessite bien sûr un entraînement régulier.

Grammaire

Dans cet exercice, le candidat doit montrer qu'il maîtrise le fonctionnement de la langue et qu'il est capable de l'expliquer pour l'enseigner. Il doit le faire à travers des réponses claires et bien rédigées. Cette partie nécessite de maîtriser les fondamentaux de l'analyse grammaticale, étayée par la connaissance du lexique approprié. Cela n'implique pas une connaissance exhaustive de la terminologie grammaticale, mais nécessite de maîtriser les termes de base et leur définition en contexte. Le jury a valorisé la précision dans l'analyse et invite les candidats à approfondir leurs connaissances et à s'entraîner régulièrement.

Comme lors de la session précédente, l'exercice a été l'occasion de mettre au jour, chez certains candidats, une connaissance intuitive du breton, mise en œuvre dans les parties précédentes, mais un manque de recul sur l'analyse des faits de langue. À l'inverse, et de façon surprenante parfois, le jury a pu constater une explication satisfaisante de faits de langue, alors que ces mêmes points étaient mal employés dans le commentaire.

Les segments retenus pour l'analyse grammaticale ne sont pas choisis pour leur complexité éventuelle, il s'agit plutôt et surtout de donner l'occasion aux candidats de montrer qu'ils maîtrisent la grammaire du breton bien sûr mais aussi qu'ils ont mené un travail de réflexion sur le fonctionnement de la langue. Pour ce faire, nous ne saurions trop conseiller aux candidats de prendre du recul par rapport à la structure du segment concerné et d'opérer des va-et-vient avec d'autres constructions comparables. Une comparaison avec d'autres langues peut être pertinente et offrir un éclairage intéressant quand il s'agit de montrer la similitude ou au contraire la différence avec une autre langue.

Cette partie requiert de la précision au niveau du lexique grammatical : particule verbale, pronom, préposition... Dans le cas de verbes, il est nécessaire de préciser le temps et la voie (passive, active) employés. Les temps doivent être bien et précisément nommés.

Quelques éléments de traitement possible des segments proposés :

Linenn 3 « Evel pa vije dec'h e wel e dad-kozh e korn an oaled [...] » Dire à quel mode et à quel temps est la subordonnée. Pourquoi ce choix ?

Nous avons ici un conditionnel irréel, par opposition au potentiel.

Le grand-père est décédé, d'où l'irréel, nous aurions pu avoir sinon : *evel pa vefe* ...

Le conditionnel présent ou potentiel est noté par un suffixe en « *f* » : « *Ma labourfen em befe arc'hant* » (Si je travaillais je serais riche). Il porte sur une hypothèse réalisable.

Le conditionnel passé, irréel est noté par un suffixe en « *j* » : « *Ma'm bije labouret em bije arc'hant* » (Si j'avais travaillé, j'aurais été riche).

L'irréel fait aussi référence à des hypothèses improbables : « *Ma vijes un evn* » (Si tu étais un oiseau)

On l'utilise aussi pour des souhaits : « *Ret e vije* », « *Poent e vije* ».

Linenn 22 « [...] lakaat tan er paper briñsoù koad fagod warnañ [...] » Analyser l'élément souligné et préciser à quel autre élément il se rapporte.

« *Warnañ* » est une préposition de localisation. Elle se conjugue (comme beaucoup d'autres prépositions : *gant / ganin, da / din, ...*) par l'adjonction d'un suffixe à la base « *warn-* » : *warnon, warnout, warni*.

Les formes peuvent varier selon les régions, ainsi, nous trouverons dans le Léon : « *warnezhañ* », dans le pays de Vannes : « *arnehoñ* ».

Ces formes peuvent expliquer certains bretonnismes : « il l'a mis sur lui ».

« *Warnañ* » se rapporte à « papier » : *briñsoù koad fagod a oa war an tammoù paper*.

Linenn 31 « [...] dre ma oa roueshoc'h-roueshañ an dud, e oa aet stankoc'h-stankañ ar gwez [...] » Analyser les deux éléments soulignés.

Cette structure exprime une idée de progression : « de plus en plus », le même adjectif est répété et on lui adjoint le suffixe marque du comparatif « *-oc'h* » et le suffixe marque du superlatif « *-añ* ».

Notons la variante selon laquelle nous pouvons, avec le même effet sémantique, juxtaposer le comparatif et l'adjectif : « *kreñvoc'h-kreñv e klever ar binioù* ».

Commentaire d'un document pédagogique

Cet exercice a pour objectif d'apprécier la capacité des candidats à analyser un document pédagogique. Au fil du guidage, et en fonction du document proposé, l'appréciation du commentaire prend appui sur les capacités à :

- Identifier le document et l'activité de classe proposée : nature du document, domaine disciplinaire concerné, principal objectif visé, place dans la séquence/séance, type de mise en activité des élèves ;
- Repérer les objectifs visés : enjeux de formation et champs d'apprentissages, tâche à réaliser, compétences disciplinaires travaillées, activités langagières mobilisées ;
- Proposer une analyse didactique en classe bilingue : identification des obstacles linguistiques prévisibles et apports des outils nécessaires, appui sur le français et liens entre les deux langues, interventions de l'enseignant (aide différenciée à apporter, stratégies de correction de la langue et de rétroaction), pistes d'évaluation en lien avec les objectifs visés.

Dans un premier temps, il est important de présenter, de décrire le document. C'est un point essentiel pour introduire le commentaire.

L'utilisation du document proposé dans sa forme figée n'est pas une obligation. Il est intéressant que les candidats donnent leur avis sur son mode d'utilisation et sur le cycle concerné, on pourra aussi suggérer des modifications du support proposé ; quels que soient les choix, ils doivent être justifiés.

Les objectifs doivent être précis et non généraux. Ainsi, il faut placer la séance dans une séquence, identifier les prérequis, préciser chaque étape de la séance en y intégrant des activités orales et écrites.

Dans le cas présent, et comme à l'habitude, les questions proposées n'étaient qu'une aide à la construction d'une réponse argumentée et structurée, et il ne s'agissait pas de répondre à chaque question individuellement.

Les candidats qui ont su se démarquer sont ceux qui ne se sont pas contentés de lister les objectifs, mais qui ont également expliqué comment les atteindre et par quels moyens.

Nous attirons l'attention des candidats sur l'importance qu'il convient de donner à la place et au rôle de l'enseignant.

Le langage et l'expression en langue-cible sont centraux dans toutes les matières. Dans une activité orale, il s'agit de chercher à favoriser les échanges entre les élèves ; l'expression écrite est aussi un attendu.

Ainsi, il est nécessaire de proposer des structures langagières précises, d'identifier les obstacles linguistiques et de proposer des stratégies de remédiation. Quelles activités permettraient de stabiliser ces apprentissages, peut-on envisager un travail en amont... ?

L'épreuve était guidée mais la place de la transmission / construction de l'expression a été trop peu approfondie, beaucoup de candidats se sont limités à un apprentissage de vocabulaire par les élèves, on attend du professeur qu'il guide les élèves vers une utilisation autonome de la langue, et qu'il leur donne les moyens d'y parvenir. Il s'agit de proposer des structures langagières précises, d'entraîner les élèves, de prévoir un étayage. Il convient aussi de se poser la question de la correction, de se demander quelles activités permettraient de stabiliser ces apprentissages.

Identifier les obstacles linguistiques et proposer des stratégies de remédiation de la langue.

Quelques remarques sur les copies :

- Certains candidats ont oublié de présenter le document. C'est pourtant un point essentiel pour introduire le commentaire.
- Les objectifs pédagogiques ont bien été présentés par certains, mais plusieurs candidats n'ont pas suffisamment utilisé le document et n'ont proposé que des objectifs très généraux, pouvant être calqués sur n'importe quelle séance de sciences.
- Les questions proposées étaient une aide à la construction d'une réponse argumentée et structurée, il ne s'agissait pas de répondre à chaque question individuellement.
- Le jury demande aux candidats de systématiquement penser aux objectifs linguistiques en ne se limitant pas au seul vocabulaire.

Chaque étape de la séance doit être bien identifiée en y intégrant des activités orales (pour favoriser les échanges entre les élèves) et écrites (trace écrite, dessins, schémas), en faisant en sorte que les élèves soient acteurs de leurs apprentissages.

Les candidats qui ont su se démarquer sont ceux qui ne se sont pas contentés de lister les objectifs, mais qui ont également expliqué comment les atteindre et par quels moyens.

Placer la séance dans la séquence. Quels sont les prérequis ?

Analyse du document pédagogique : tous les candidats avaient un avis sur l'utilisation ou non du document et sur le cycle, mais très peu ont justifié leur propos.

Quelques suggestions de traitement du sujet :

Le document proposé est un extrait d'un manuel de mathématiques, le chapitre porte sur les fractions.

1. [Source : Embannadurioù Accès, 2023 \(dornlevr ar skoliad\), pajenn 45, troet gant TES.](#)

Titre du document : Deskiñ penaos ober gant doareoù a bep seurt evit skeudenniñ ar c'hevrennoù.
Embannadurioù TES.

Consigne : Analysez le document et répondez en breton. Après avoir décrit le document rapidement, expliquez :

2. Quels sont les objectifs pédagogiques de ce document. Dites à quel cycle il est destiné.
3. Quelles compétences linguistiques l'élève doit-il maîtriser avant de faire ces travaux.
4. Quels exercices ou jeux supplémentaires pourriez-vous proposer pour aider les élèves à besoins particuliers.

Comme dans la partie sur le commentaire linguistique, ce guidage aide considérablement le candidat. Il convient sans doute de profiter de ces propositions, sans oublier, dans la mesure du possible, de s'affranchir d'un guidage qui pourrait être trop contraignant. Les bonnes copies montrent une prise de liberté et parfois de risque dans le traitement du sujet.

Le jury attend du candidat qu'il prenne de la distance par rapport à ces outils pédagogiques et qu'il n'hésite pas à les critiquer s'il les trouve imparfaits ou fautifs et à en proposer d'autres le cas échéant ou à les transformer si besoin.

Ce manuel s'adresse à des élèves de cycle 3, CM1 par exemple.

Cette page de manuel permet de travailler sur les équations, de les décomposer, de comparer les grandeurs et de mesurer.

Il convient, avant de travailler sur cette page de savoir lire et écrire les équations. Ce document interviendra donc en fin de séquence, pour l'évaluation finale peut-être d'ailleurs, ou pour la remédiation.

On travaillera sur les numéraux masculins et féminins, sur les mutations après les numéraux, même si ce point ne figure pas bien sûr parmi les objectifs principaux.

Notion de numérateur et de dénominateur.

Pour les élèves en difficulté ou à besoins particuliers, nous pourrions proposer de dessiner, c'est à dire de faire une représentation graphique de la fraction, de manipuler des objets de tailles différentes. Découper un gâteau peut être d'une grande aide.

5. Conseils généraux aux candidats

On formulera les conseils suivants aux candidats :

- s'exprimer dans un langage simple et clair, en respectant le registre de la langue écrite, en breton et en français ;

- construire une argumentation bien structurée, en cherchant à donner de la profondeur aux réponses. Il est nécessaire, pour dépasser les réponses superficielles, d'une part, de fouiller sa lecture afin d'accéder à une compréhension permettant une réelle analyse et, d'autre part, de proposer des réponses argumentées dans lesquelles les idées seront étayées par des exemples et des références ;
- apporter soin et rigueur à son écriture et à sa présentation. Le manque de soin dans l'écriture, l'organisation et la présentation de la copie ne facilitent pas la lecture, et les candidats sont invités à utiliser la totalité du temps alloué pour faciliter le travail du jury ;
- s'approprier et approfondir la grammaire et le lexique afin de développer l'expression en breton, notamment pour la description, l'explication, la narration et l'argumentation : le jury attend des candidats qu'ils rédigent des réponses dans lesquelles concordent netteté du propos, justesse sémantique et rigueur grammaticale. La fréquentation régulière d'une grammaire bretonne est indispensable dans une double perspective de correction grammaticale et d'analyse des faits de langue ;
- lire des textes de natures diverses et de sujets variés en breton, afin d'exercer les compétences de compréhension et d'expression. Le vocabulaire restant souvent limité dans certaines réponses, on devine que les candidats ne sont pas suffisamment habitués à lire des textes littéraires. Le jury les encourage particulièrement à lire des textes bretons écrits dans une langue authentique et soutenue pour favoriser, par imprégnation, l'enrichissement du lexique et la connaissance de la grammaire bretonne (avec une attention particulière au groupe verbal). Il est nécessaire, en complément, de s'entraîner à écrire en breton. De même, il ne faut pas négliger de lire et écrire en français. Cette familiarité avec les deux langues est un facteur de réussite pour l'exercice de traduction et une nécessité : la bonne maîtrise du français et du breton écrits est un atout indispensable à tout futur enseignant se destinant à l'enseignement bilingue ;
- s'exercer régulièrement à la traduction. La maîtrise d'un tel exercice nécessite un travail spécifique et une pratique régulière de la part des candidats. Pour ce faire, des ouvrages en édition bilingue, de même que des œuvres de la littérature bretonne qui ont été traduites en français, peuvent les y aider ;
- se doter d'une solide culture générale sur la Bretagne et son histoire sociale et culturelle. Le jury n'attend pas des candidats qu'ils aient une connaissance exhaustive de l'ensemble des composantes des cultures de Bretagne, mais on attend d'un futur enseignant de filière bilingue qu'il maîtrise des contenus culturels qui ancrent la langue dans une réalité et donnent sens aux activités langagières.

A cet effet, en plus des ouvrages déjà conseillés les années précédentes, le jury invite les candidats à se construire des repères sur la Bretagne contemporaine par la lecture de :

- Toute l'histoire de Bretagne, Monnier & Cassard, Skol Vreizh ;
- Istor Breizh, Louis Elegeët, TES-Canopé.

Sans négliger d'autres champs de connaissance, le jury estime particulièrement nécessaire que, dans leur préparation, les candidats construisent des repères sur le monde de l'enfance, la culture populaire, la littérature orale et l'imaginaire breton, à travers, par exemple :

- Bilzig de F. Le Lay,
- Le Cheval d'Orgueil de P.-J. Hélias
- Mojennoù ar marv de Divi Kervella.
- La connaissance des ouvrages édités par TES-Canopé pour les élèves des classes bilingues est indispensable, comme ressources pour les candidats au métier de professeur des écoles et comme outils de culture pédagogique et didactique, en complément des ressources institutionnelles.

ORAL D'ADMISSION - EPREUVE DE LEÇON

Ce rapport a été rédigé à partir des constats des membres des commissions en charge de l'évaluation des candidats.

L'épreuve de leçon, mise en place depuis la session 2022, permet aux candidats de concevoir et d'animer une séance d'enseignement en français puis en mathématiques, à l'école primaire. Elle a pour objectif

d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques des candidats dans ces deux disciplines.

Deux sujets de leçon, explicitement situés dans l'année scolaire et dans le cursus des élèves, sont fournis par le jury. Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui d'un dossier pour chaque sujet comportant au maximum quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes et autres documents officiels...

L'épreuve comporte une préparation individuelle de deux heures et se déroule en une heure organisée de la manière suivante :

- trente minutes consacrées au français : un exposé de dix à quinze minutes, en une prise de parole continue des candidats puis un entretien avec les jurys pour la durée restante impartie à cette première partie ;
- trente minutes portant sur les mathématiques, en une organisation similaire au français. L'exposé dure de dix à quinze minutes, suivi de l'entretien pour la durée restante de cette seconde partie.

Pendant l'exposé, les candidats doivent :

- exploiter les ressources à leur disposition en justifiant les choix opérés qui les ont conduits à minorer éventuellement un document ou à utiliser d'autres ressources ;
- exposer clairement les objectifs d'enseignement en prenant appui sur les programmes, le déroulement de la séance ainsi que les choix pédagogiques opérés, justifiés par une réflexion didactique.

Durant l'entretien, les candidats sont tenus :

- d'approfondir et de prolonger les éléments mentionnés lors de l'exposé ;
- de montrer une réflexion d'ordre didactique et pédagogique qu'ils justifient ou modulent.

L'épreuve est notée sur 20 avec un coefficient 4.

La note 0 est éliminatoire.

▪ **Préparation**

Les candidats sont invités à analyser finement les documents qui seront proposés aux élèves en vue d'une présentation précise. Les éventuelles difficultés, obstacles d'apprentissage et stratégies mises en œuvre doivent être identifiés. Les examinateurs ont apprécié les présentations où les candidats ne limitaient pas la présentation des documents à disposition à une simple reformulation ou à une glose rapide. Les candidats qui ont le mieux réussi ont su les présenter notamment parce qu'ils avaient élaboré une problématique du sujet et parce qu'ils avaient rapidement réalisé les exercices proposés pendant ce temps de préparation.

Conseils aux candidats :

- bien lire le sujet afin de comprendre le sujet dans sa globalité ;
- mettre le sujet en perspective avec les documents proposés ;
- problématiser le sujet ;
- analyser précisément les documents concernant les activités des élèves ;
- réaliser les exercices proposés pour identifier points d'appui et obstacles d'apprentissage.

▪ **Exposé**

Les membres du jury ont remarqué que, dans une majorité des cas, les candidats sérieusement préparés et entraînés à l'épreuve ont été en capacité de produire des exposés de dix à quinze minutes. Peu de candidats ont utilisé dans leur totalité les quinze minutes. Ceux dont l'exposé a duré moins de dix minutes ont souvent été en difficulté lors de l'entretien.

Le débit et la tonalité de la voix ont une réelle importance lors de l'épreuve : il ne faut pas parler trop vite, d'un ton monocorde. Dans ce but, pour ne pas figer le propos, mais lui donner un format plus fluide, il est conseillé aux candidats de consulter leurs notes de préparation plutôt que de les lire : cela permet en effet de mieux s'adresser à leur auditoire.

De la même manière, une posture professionnelle est attendue : certains candidats recourent à une attitude nonchalante et/ou au registre de langue familier, ce qui est incompatible avec les attendus d'un professeur des écoles.

La présentation des candidats est souvent structurée en plusieurs parties identifiables. Pour rappel, une annonce d'un plan facilite la compréhension et rend compte du cheminement suivi. Proposer, en introduction, des éléments généraux préparés à l'avance qui ne correspondaient pas à la séance travaillée n'est pas judicieux. La description plus ou moins exhaustive du contenu du dossier, en usant de paraphrases, doit être évitée : elle gagnera à être remplacée par une présentation synthétique rappelant la source et les usages des documents, en mettant en perspective leur utilisation comme point d'appui pendant la séance. Certains candidats ont su problématiser le sujet amorçant une réflexion plus aboutie et l'assise didactique attendue pour cette partie : c'est un objectif à viser. De manière générale, l'entraînement nécessaire à l'exercice ne doit pas aboutir à une présentation stéréotypée alors que deux exposés sont attendus.

Les candidats se réfèrent très souvent aux ressources institutionnelles utiles à la mise en œuvre des programmes : socle commun de connaissances, de compétences et de culture, programmes d'enseignement, guides, documents d'accompagnement... Ancrer son travail dans le cadre institutionnel assure le positionnement attendu d'un professeur des écoles. Les candidats ayant le mieux réussi connaissaient les éléments saillants des recommandations qu'ils citaient. Plusieurs ont pu enrichir leur présentation avec des références scientifiques, mettant en valeur leurs connaissances didactiques et pédagogiques. Cela doit être maîtrisé et non proposé au débotté pour citer et « placer » à tout prix une référence en matière de recherche. Ainsi, on veillera à enrichir ses connaissances en matière, par exemple, de théories de l'apprentissage, clefs pour concevoir une séance adaptée au niveau des élèves du cycle 1 au cycle 3 et aux notions abordées. La précision des prérequis nécessaires à la séance présentée, en inscrivant la réflexion dans une progressivité des apprentissages, a été souvent appréciée par les commissions.

Du point de vue de la séance elle-même, les candidats proposent majoritairement une situation pédagogique structurée, dans laquelle les phases essentielles sont bien identifiées. Il est conseillé de minuter les étapes de la séance, pour s'assurer de sa faisabilité et ne pas en perdre la dimension pragmatique indispensable. Les modalités d'organisation du groupe, le matériel et les supports doivent être précisés et justifiés : pourquoi proposer cette activité à ce moment-là de la séance ? Quelles sont les modalités les plus appropriées (individuelle ou collective), à quels rythmes s'enchaînent-elles et pour quelles raisons ?

Les usages du numérique, quand ils ont été investis, se sont souvent limités au seul recours à un vidéoprojecteur. Les meilleurs candidats ont montré leur capacité à se projeter dans la conduite de la classe de manière pragmatique, en y mentionnant clairement l'activité des élèves, celle du professeur des écoles mais également celle des autres adultes éventuellement présents (ATSEM ou ASEM...).

La mise en œuvre d'un enseignement explicite, aux entrées et aux sorties de tâches nettement affichées, a été trop rare. La gestion de l'hétérogénéité du groupe-classe et l'anticipation des difficultés des élèves induisant la différenciation a été conduite dans les meilleures présentations. La phase d'institutionnalisation a été presque toujours conduite. Pour la trace écrite finale, les candidats doivent veiller à ce qu'elle soit bien en lien avec ce qui a été mis en évidence lors de la phase de recherche.

Les candidats ayant le mieux réussi ont aussi envisagé des prolongements pertinents et l'évaluation des acquis des élèves dans le cadre de la séquence comprenant la séance présentée. La plupart des candidats veillent à conclure l'exposé en proposant des pistes de prolongement à la séance présentée.

Conseils aux candidats :

- soigner la qualité de son expression orale (clarté, rythme, débit, intonation, niveau de langue) ;
- adopter une posture professionnelle, qui ne soit ni hautaine, ni familière, ni nonchalante ;
- annoncer son plan en début de présentation
- présenter les documents de manière précise en soulignant leur intérêt par rapport au sujet ;
- problématiser le sujet ;
- ne pas construire de plan-type stéréotypé ;
- maîtriser les références aux auteurs cités ;
- approfondir ses connaissances en matière de littérature scientifique ;
- se projeter dans la conduite de la classe ;
- mettre en œuvre un enseignement explicite ;
- rythmer sa séance par des modalités de travail et des phases différentes ;
- Envisager des prolongements pour la séance et l'évaluation des acquis des élèves.

▪ Entretien

La majorité des candidats adoptent une attitude propice au dialogue avec le jury, mais souvent n'écoutent pas avec attention les questions qui leur sont posées. Le niveau de langue a souvent été pointé comme familier, voire défailant, ce qui interroge sur la future posture professionnelle. L'expression peut être défailante et empreinte de répétitions (« donc ») qui virent aux tics de langage (en fait) ou de termes parasites (« du coup »).

Au contraire, la capacité à échanger, réfléchir, interroger sa pratique avec pertinence et sincérité constitue un atout de choix. Certains candidats n'hésitent pas à demander au jury de reformuler une question : si cette pratique n'est pas systématisée, elle révèle une volonté de comprendre réellement et globalement la question posée.

En revanche, dire au jury : « je ne vois pas ce que vous attendez » ou encore : « je ne sais pas si c'est la bonne réponse » est à proscrire. Au-delà de la réponse formulée, c'est la mise en œuvre de la réflexion d'aspirants professeurs des écoles, en responsabilité d'un groupe classe -à mener sur le chemin des apprentissages en plein respect des instructions officielles- que les jurys évaluent dans cette partie de l'épreuve.

L'entretien évalue la capacité des candidats à porter un regard réflexif sur leur travail, à analyser et à justifier leurs choix pédagogiques et didactiques. L'adoption d'une posture critique, questionnant la conception, la mise en œuvre ou l'efficacité de la séance constitue une attitude positive, cohérente avec la compétence professionnelle « s'inscrire dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel ».

Les candidats qui ont produit les meilleurs entretiens sont dans une posture d'écoute active et d'échange avec le jury, montrant ainsi des compétences nécessaires au travail d'équipe et à la construction de leur professionnalité, en pleine cohérence avec l'éthique de la profession qu'ils briguent. De plus, l'entretien aura été réussi si émerge la capacité, en s'emparant des questions du jury, à prendre de la hauteur sur la séance proposée, non pour la déconsidérer par principe et nécessité, mais pour la rendre plus efficace et plus efficiente. Les candidats qui analysent, justifient ou réorientent cultivent une démarche cognitive précieuse pour le métier qu'ils ont pour but d'exercer. Les questions posées doivent être considérées comme des moyens d'explicitation.

Les candidats doivent avoir conscience que le jury évalue leur connaissance des enjeux des domaines considérés et leur degré de maîtrise des concepts mobilisés. Certains perçoivent difficilement la progressivité des apprentissages du cycle 1 au cycle 3. Il est également constaté que le volume horaire dévolu aux domaines n'est pas toujours connu et la connaissance des guides, ressources pourtant des plus précieuses, est trop superficielle.

Conseils à retenir :

- savoir écouter les questions, sans hésiter à demander une nouvelle formulation si on ne voit pas l'enjeu qu'elle porte ;
- comprendre que le cheminement de la réponse en est une composante essentielle ;
- montrer le potentiel que l'on porte : celui d'un futur professeur des écoles dont la posture professionnelle se construit déjà ;
- cultiver une posture d'échange humble et riche ;
- s'interroger sur sa pratique en une démarche réflexive ;
- étayer ses réflexions en prenant appui sur des connaissances institutionnelles, didactiques et pédagogiques assurées.

ORAL D'ADMISSION – EPREUVE D'ENTRETIEN

1 – La première partie de cette épreuve est consacrée à **l'éducation physique et sportive**, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Cette partie de l'épreuve concerne l'ensemble des candidats. Ces derniers disposent de 30 minutes de préparation à partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance. C'est une **situation de communication**. La durée est de 30 minutes, l'exposé ne peut excéder 15 minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie.

Exposé :

Pour une majorité de candidats l'exposé est structuré permettant au jury de suivre le cheminement. D'une manière générale, cet exposé n'approfondit pas suffisamment le champ pédagogique et **l'analyse** de la question est trop souvent superficielle. Le temps utilisé par les candidats pour l'exposé est généralement en deçà des 15 minutes.

Les candidats se sont appuyés sur les programmes et les champs d'apprentissage, également sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Le croisement entre les enseignements et les parcours éducatifs ont souvent été évoqués, mais cela reste parfois trop convenu et artificiel. Les exposés montrent une attention sur les compétences sociales liées à l'EPS, beaucoup moins sur les compétences motrices. Certains candidats ayant de bonnes connaissances générales s'éloignent rapidement du sujet proposé, d'où une disproportion entre les propos introductifs et conclusifs et la situation d'apprentissage peu détaillée.

La présentation des situations d'apprentissage est souvent descriptive et les organisations pédagogiques rarement questionnées. Il est parfois constaté un décalage entre des connaissances didactiques et des propositions de dispositifs pédagogiques inadéquates avec des choix peu réalistes. Le terme « situation d'apprentissage » est souvent mal cerné par les candidats qui décrivent davantage des mises en action ou des jeux qui répondent peu à la problématique. L'obstacle, identifié, est rarement dépassé.

Les examinateurs ont regretté que les candidats ne s'interrogent pas sur les démarches d'apprentissage mises en place : résolution de problème, imitation, mise en situation. Très souvent, la question des apprentissages moteurs est minorée et les difficultés rencontrées par les élèves ne sont pas anticipées. Un certain nombre de candidats consacrent toujours trop de temps à contextualiser le sujet au détriment de la situation d'apprentissage proposée.

Les meilleurs candidats s'engagent dans une présentation orale expressive et naturelle. Ils identifient des éléments pertinents de la situation ou de la progression proposée. Ils n'ont pas de difficultés à expliquer les concepts cités dans leur exposé. Ils précisent et illustrent leur propos. Ils adaptent les contenus d'enseignement au public ciblé dans l'énoncé. L'évocation d'outils pédagogiques concrets et d'un matériel adapté, valorisent les propositions. Ils savent construire, voire reconstruire une réponse didactique pertinente et réalisable en classe.

Leur propos est nuancé et relativisé. Ils prennent en compte notamment les caractéristiques des élèves, les programmes et le socle commun, dont ils maîtrisent les contenus, et donnent quelques références théoriques pertinentes.

Ils investissent tout le temps imparti pour explorer l'ensemble du sujet, avec un plan solide et une mise en évidence des obstacles et des hypothèses, et font preuve d'une expression claire et structurée. Les liens interdisciplinaires sont ciblés et pertinents au vu de l'APSA concernée.

Les meilleurs exposés sont structurés (introduction, annonce du plan, conclusion), dynamiques et réalistes. Ils accordent un maximum de place à la mise en œuvre. La question posée est problématisée, mais le développement veille à répondre à la question posée sans détour ni hors sujet. La situation est placée dans un contexte plus général. Les outils d'évaluation diagnostique ou formative sont précis. Les organisations pédagogiques sont réalistes et associent les élèves dans des rôles fonctionnels et participatifs. L'analyse didactique s'appuie sur le problème fondamental posé par cette activité et l'utilité de son enseignement. Les informations qui permettent aux élèves de réussir sont clairement énoncées. Des éléments de différenciation sont présents. La terminologie spécifique à l'EPS et les fondamentaux de l'activité sont

maîtrisés. Une situation adaptée à l'âge des élèves permet de dépasser le « convenu » et les généralités de l'EPS pour aborder les véritables enjeux de l'activité support.

Entretien :

Cette partie permet de dépasser le « formatage » parfois scolaire de l'exposé : il s'agit de faire préciser aux candidats certains points abordés (et notamment les concepts), de revenir sur la faisabilité des situations d'apprentissage annoncées, de préciser la place et le rôle de l'enseignant (gestion du groupe, structuration du savoir), d'améliorer les propositions formulées voire de les reconstruire. Cette compétence nécessite une posture d'écoute. Cela se concrétise notamment par un investissement réfléchi de l'ensemble des champs sur lesquels porte l'enseignement de l'EPS.

Lors de l'entretien, ces meilleurs candidats sont capables de réajuster leurs propositions initiales soit pour les modifier en profondeur, soit pour les rendre plus efficaces et en relation avec l'âge des élèves. Ils montrent leurs connaissances sur le développement de l'enfant en rapport avec la situation évoquée. Ils justifient leurs choix et inscrivent leurs propositions dans une programmation annuelle et plus largement dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Les candidats s'engagent aisément dans l'échange. Le jury relève cependant une fois encore un manque de connaissances sur le développement de l'enfant mais également une mauvaise représentation des distances et des durées (en course par exemple).

La plupart des candidats sont capables d'apporter des aménagements à leur situation d'apprentissage suite au questionnement du jury. Mais les paramètres pour élaborer une programmation sont peu connus : la majorité rentre par l'APSA. Les dispositifs récents ne sont pas toujours connus : Aisance Aquatique, Savoir Nager, SRAV, 30 minutes d'activité physique quotidienne... Un certain nombre de candidats confondent EPS, sport, activité physique, sport scolaire. Lors de l'entretien, le jury est amené à explorer d'autres APSA, d'autres champs d'apprentissage, d'autres dispositifs ou priorités nationales avec le candidat.

Les bons candidats :

- Développent une problématique en accord avec la réalité du terrain ;
 - Font preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de prise de distance afin de mettre en évidence les aspects fondamentaux de leur démonstration ;
 - Montrent des connaissances, en particulier lorsqu'elles sont utiles à la démonstration engagée : connaissances relatives à l'EPS à l'école (contenus, programmes, organisation, cycles...), au champ d'apprentissage retenu et au développement de l'enfant ;
 - Proposent un schéma pertinent comme support d'explication ;
 - Effectuent des choix pertinents en lien avec leur problématique afin d'éviter l'énumération de contenus sans distinction véritable ;
 - Argumentent et justifient leurs choix ;
 - Inscrivent leur séance dans une séquence cohérente et sont en mesure de la situer dans un continuum pour les élèves ;
 - Ne se limitent pas à la recherche de la bonne réponse que le jury attendrait mais cheminant, s'autorisent à émettre des hypothèses et prennent le temps de la réflexion ;
 - Prennent en compte les questions du jury pour faire évoluer les situations et proposer des réajustements pertinents ;
 - Développent plus précisément les aspects spécifiques (activité) et disciplinaires (EPS) et ne se contentent pas d'énoncer quelques vérités générales ;
 - Se positionnent clairement sur le rôle de l'enseignant qui ne peut être limité à la mise en place de situations pédagogiques. La volonté très louable de responsabiliser les élèves et de développer leur autonomie ne peut justifier une « absence » de l'enseignant dans les différentes étapes de l'apprentissage. Le maître doit effectivement enseigner ;
 - Sont en capacité de transférer les connaissances annoncées dans l'exposé (enjeux de l'APSA, habiletés motrices développées...). Il est important de savoir dépasser les connaissances empiriques par une mise en relation du vécu avec la connaissance des textes, des élèves et des activités support ;
 - Évaluent les effets de leur action professionnelle, en faisant des liens, en prenant un recul critique (à la fois sur les pratiques observées et les propositions exposées) ;
 - Affirment leur conviction et s'engagent.

Les candidats qui ont le mieux réussi cette épreuve sont ceux qui ont pris en compte les questions du jury sans chercher à donner une réponse attendue mais en se positionnant dans une attitude réflexive et ouverte, laissant exprimer parfois un doute légitime. Le raisonnement et le cheminement du candidat sont toujours

un appui intéressant pour le jury. Par le biais de l'EPS, le jury apprécie de pouvoir mesurer la capacité du candidat à structurer sa pensée et ses propos, à se projeter dans la réalité de la classe, à apporter des solutions concrètes.

Il est donc conseillé au candidat :

- d'analyser le sujet et de dégager une problématique simple. Les exemples et les idées développées permettent d'identifier un positionnement personnel du candidat ;
- de montrer des qualités d'expression et de communication : nuancer le propos, éviter un ton monocorde, donner du rythme à son exposé sans précipitation et sans exagération, être attentif aux questions posées ;
- de savoir décliner les enjeux de santé, culturels ou sociaux ;
- de consacrer un temps suffisant à la situation d'apprentissage et à sa mise en œuvre concrète au sein d'un groupe classe ;
- d'intégrer la sécurité des élèves dans la mise en place de la situation d'apprentissage ;
- d'éviter une présentation trop détaillée de situations ou de tâches
- de centrer son propos sur la logique qui préside à la construction de la progression présentée, sur la pertinence des choix dans la situation retenue ;
- de conclure en prenant de la distance, en proposant des axes de réflexion et en gérant le temps ;
- de maîtriser la terminologie et les concepts employés, de préciser les notions utilisées ;
- de prendre appui sur :
 1. Les textes qui régissent l'enseignement de l'EPS à l'école primaire et qui définissent les compétences des programmes et celles du socle commun, les connaissances et les méthodes, la mise en œuvre dans le cadre d'un projet d'EPS et les données relatives à l'évaluation ;
 2. La contribution de l'EPS aux différents parcours de l'élève ;
 3. Les connaissances relatives au développement de l'enfant, les principales caractéristiques de son fonctionnement et la progressivité des apprentissages sur l'APSA retenue ;
 4. Les différentes modalités et contenus d'enseignement qui permettent de lier l'EPS aux autres disciplines scolaires dans le cadre de la polyvalence ;
 5. Les différentes méthodes pour construire et réguler l'enseignement en fonction des contextes d'apprentissage.

Il est attendu du candidat qu'il identifie clairement les difficultés de l'élève. Les situations ou progressions présentées doivent faire preuve d'un certain réalisme et être adaptées à l'âge des élèves : éviter la situation unique et les contenus systématiques (échauffement traditionnel, situation de référence, organisation par binômes avec un élève qui pratique et un autre qui observe) à décliner sur les trois cycles et quelle que soit l'APSA.

Les difficultés évoquées dans les situations trouvent leurs origines dans les capacités motrices, affectives et cognitives des élèves. Les candidats gagnent à s'appuyer sur leurs connaissances du développement de l'enfant pour analyser ces difficultés.

Le croisement entre les enseignements ne doit pas rester formel mais donner lieu à des illustrations de mise en œuvre pertinente. Le jeu est rarement présenté comme une réelle situation d'apprentissage (mais plutôt une mise en train ou un réinvestissement), notamment pour les problématiques de coopération.

Les réponses apportées doivent montrer que les candidats sont prêts à endosser des responsabilités qui les attendent dès le début de la prochaine année scolaire : gestion de classe, dialogue avec les parents, travail d'équipe...

Le candidat doit être capable de s'appuyer sur les compétences attendues des professeurs des écoles.

Les candidats à l'écoute des questions, qui ne cherchent pas la réponse attendue mais qui au contraire développent et font évoluer leur propos, le mettent en perspective, valorisent leur prestation. L'échange vise à approfondir la compréhension et la réflexion du candidat sur le sujet proposé. Les questions du jury ont pour objectif de nourrir cette réflexion. En ce sens, les candidats doivent pouvoir se positionner sur leur avis et choix en argumentant et en les justifiant.

Pour cette session 2025, en dehors des Jeux Olympiques et Paralympiques prioritairement cités (bien que passés), les commissions ont regretté un manque de curiosité de la part des candidats sur certains dispositifs d'actualité (SRAV, 30 minutes d'APQ, Aisance Aquatique).

En conclusion, il est demandé aux candidats d'identifier les finalités de l'EPS en lien avec les différents domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, tout en s'appuyant sur les fondamentaux maîtrisés de l'activité et la mise en œuvre concrète et approfondie d'une démarche d'apprentissage adaptée à l'âge des élèves.

2 - La seconde partie (35 minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public d'éducation. Cette partie de l'épreuve comporte elle-même trois temps (15 minutes, 10 minutes, 10 minutes).

D'une manière générale, les commissions ont observé, pour cette session 2025, un ensemble de prestations d'un niveau satisfaisant pour lesquelles les candidats se sont effectivement préparés. Cependant, la description des épreuves telles qu'elle est faite dans l'arrêté du 25 janvier 2021 n'est pas toujours suffisamment prise en compte par les candidats et les attendus de l'épreuve ne semblent pas toujours connus dans le détail.

Les différents temps qui composent cette partie de l'épreuve ont donné lieu à des prises paroles préparées et correctes quant à la maîtrise de la langue orale. Par ailleurs, il est utile d'alerter sur une connaissance parfois limitée de l'histoire contemporaine en référence, notamment, à des dates ou des faits marquants constitutifs des symboles et des valeurs républicaines nationales.

L'épreuve comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation, d'une durée de 5 minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes.

Il s'agit bien pour les candidats de faire valoir leur motivation et de montrer leur capacité à se projeter dans le métier d'enseignant. Durant les 5 minutes de présentation la majorité des candidats s'appuie sur les éléments de la fiche de candidature dont dispose le jury. L'enjeu est d'éviter un simple récit chronologique du cursus universitaire et des activités réalisées précédemment. Les candidats qui effectuent une présentation de qualité s'attachent à expliciter des liens entre les éléments de leur CV et le métier de professeur.

On peut noter plusieurs axes intéressants qui sont développés par certains candidats dans cette présentation, notamment :

- la manière dont leur projet professionnel s'est construit et les moyens qu'ils se sont donnés pour y parvenir (cursus universitaire, stages, démarches diverses de documentation, recueil d'informations...);
- la représentation qu'ils ont construite du métier et leur capacité à s'y projeter ;
- le choix du service public et le sens que les candidats donnent à ce choix ;
- la volonté d'entrer dans une carrière au bénéfice des élèves et de leurs apprentissages ;
- l'envie de donner à tous les élèves les mêmes chances de réussir ;
- la responsabilité d'éduquer les futurs citoyens et la dimension collective du métier de professeur exerçant au sein d'une équipe.

Les commissions ont remarqué que cet « exercice » est parfois plus aisé pour celles et ceux qui ont déjà eu de véritables expériences professionnelles et qui se sont déjà trouvés en situation d'être recrutés. Néanmoins certains candidats disposant uniquement de leur cursus universitaire et des emplois d'été qu'ils ont occupés mettent en valeur la solidité de leur projet et leur aptitude à s'adapter aux situations nouvelles. Il ne s'agit pas de s'inventer une motivation ni de réécrire son parcours antérieur mais de mobiliser les éléments pertinents de son CV, de questionner sa motivation et de préciser sa représentation du métier de professeur.

On peut recommander aux candidats de conduire au préalable une réflexion approfondie de leur motivation pour être en mesure d'anticiper le questionnement qui suit la présentation. Se projeter dans le métier ne se limite pas à l'envie d'enseigner mais doit permettre au candidat d'expliquer :

- ce que représente le fait de devenir fonctionnaire d'état avec les droits et les obligations que ce statut implique ;
- le choix d'exercer dans le premier degré avec des particularités telles que la polyvalence disciplinaire, la diversité des élèves de 2 à 11 ans et de leurs besoins, l'implication dans l'ensemble de la vie scolaire (surveillance des temps d'accueil et de récréations, gestion des situations complexes et des relations avec les familles...);
- l'engagement dans un collectif et la nécessité de contribuer à la réflexion commune.

Il est également important que les candidats soient capables de se projeter de façon très concrète dans les gestes professionnels attendus d'un professeur et d'identifier les situations qui leur paraissent les plus complexes et la manière dont ils s'y sont préparés.

De nombreux candidats évoquent leur « aptitude relationnelle » et leur goût pour les échanges et/ou le contact avec le public. Ils n'ont pas toujours envisagé le fait que ces relations peuvent être difficiles voire éprouvantes et ne font pas mention de leur capacité à maîtriser leurs émotions et à maintenir un dialogue et une attitude professionnelle en situation de difficulté voire de crise.

Pour conclure sur cette première partie de l'épreuve (présentation et échange qui suit), on peut souligner le fait qu'elle implique une dimension tout à fait personnelle. Il appartient à chacun de s'approprier cette occasion de mettre en valeur, avec sincérité, ce qu'il est pertinent de partager avec le jury sans s'engager dans un « récit de vie » trop intime. Dans le même temps, comme futur professionnel responsable de la sécurité et des apprentissages des élèves, il faut faire preuve de jugement et de réflexion en présentant sa motivation et en la confrontant à la réalité que l'on perçoit du métier.

La suite de l'échange, d'une durée de 20 minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle d'apprécier l'aptitude du candidat à :

1. s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
2. faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Les "mises en situation", l'une d'enseignement, l'autre relative à la vie scolaire (situation extérieure à la classe), font appel à l'expérience (directe ou indirecte), mais aussi à la capacité de jugement du candidat à propos d'une situation professionnelle que l'on estime délicate et suffisamment complexe. Le candidat est invité à mobiliser sa réflexion et ses connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème qu'il a identifié.

Les enjeux de cette partie de l'épreuve résident notamment dans l'absence de temps de préparation. Le candidat doit faire preuve de réactivité dans la compréhension de la situation, la mobilisation des connaissances et des expériences qui peuvent s'y rapporter et dans la capacité à formuler « en direct » des réponses cohérentes et pertinentes.

Les membres des commissions ont apprécié l'aptitude des candidats à s'exprimer assez aisément sans avoir eu la possibilité de rédiger une réponse au préalable. Avec des degrés de réussite divers, la majorité des candidats a été en mesure de réagir à la situation et de faire des propositions. Mises à part quelques candidats, les prises de parole dans cette partie de l'épreuve ont été généralement formulées avec clarté et de manière plus naturelle que dans la présentation de la partie précédente.

Pour chaque situation, l'entretien dure 10 minutes et est structuré autour de deux questions principales posées par le jury après la lecture de la situation. Ces deux questions figurent dans les attendus de l'épreuve accessibles aux candidats mais les commissions ont parfois ressenti que ces questions ne semblaient pas connues des candidats.

1. Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des écoles, qui sont en jeu dans cette situation ?
2. Comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

Le traitement de la première question par les candidats est souvent assez rapide et peu développé : les candidats mentionnent une valeur ou un principe sans préciser en quoi la situation y fait référence. Les éléments cités par les candidats à ce moment-là se limitent souvent aux termes de la devise républicaine et à la laïcité. Peu de candidats s'appuient sur les indications complémentaires apportées dans le descriptif de l'épreuve : « ... les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ».

Très peu de candidats explicitent clairement le lien entre la situation et les valeurs et principes cités. Même si le temps est contraint et qu'il ne convient pas de développer longuement la réponse, on peut recommander aux candidats de préciser rapidement en quoi ces valeurs et ces principes de la République leur paraissent en jeu dans la situation. C'est l'occasion de faire état de leurs connaissances, de leur capacité d'analyse et d'explication en évitant de rester dans une forme d'implicite.

La pertinence des réponses apportées à la seconde question est liée non seulement aux expériences et connaissances acquises mais également à la préparation qui aura été mise en œuvre dans les mois précédents. On ne peut que recommander un entraînement régulier à ce type de prise de parole et suggérer à chacun de s'enregistrer afin de prendre conscience à la fois de ses compétences et de ses lacunes sur la forme comme sur le fond.

Ces situations, proposées par le jury s'inspirent le plus possible de situations réelles et leur thème est en lien direct avec les sujets suivants qui sont issus des textes fondateurs de la République et du code de l'éducation :

- **les droits et obligations des fonctionnaires**, dont la neutralité ;
- **les exigences du service public de l'éducation**, notamment la nécessité de "faire acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité et de favoriser la coopération entre les élèves" [1] ;
- **les valeurs de la République** : la liberté [2], l'égalité [2], la fraternité [3], l'indivisibilité [4] , la laïcité [5], la démocratie [5], la justice sociale [6], le respect de toutes les croyances [5] .

[1] Article L-111-1 du code de l'éducation.

[2] Article 2 de la constitution de 1958 et déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

[3] Article 2 de la constitution de 1958 et préambule de la constitution de 1848.

[4] Article 1 de la constitution de 1958 et déclaration du 25 septembre 1792.

[5] Article 1 de la constitution de 1958.

[6] Article 1 de la constitution de 1958 et préambule de la constitution de 1946.

Dans le traitement des situations relevant d'une situation d'enseignement, les candidats ont généralement montré une maîtrise correcte à ce stade des programmes de l'école et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; ils ont pu également faire état d'une assez bonne connaissance du fonctionnement des écoles, du rôle du directeur et de celui de l'inspecteur chargé d'une circonscription du premier degré.

Les mises en situation relatives à la vie scolaire ont permis aux candidats de faire des propositions souvent sensées de « pistes de solution ». Cependant la gestion de situations de crise ou la neutralité et la réserve attendues d'un fonctionnaire ont pu mettre en difficulté certains candidats faute de réflexion et de documentation préalables sur ces sujets.

Bien entendu il n'est pas prévu de demander aux candidats de réagir comme des professeurs ou des directeurs d'école expérimentés : la capacité à signaler sa méconnaissance, à ce stade, de certains points de réglementation et à identifier les ressources et les interlocuteurs qui peuvent être mobilisés constituent des signes de maturité et responsabilité qui ont été appréciés par le jury.

Les conseils repris ci-dessous sont issus de la présentation de l'épreuve et de ses attendus. Il nous semble tout à fait important d'en tenir compte et de prendre le temps de lire et de s'appropriier l'ensemble des documents et références cités.

Conseils aux candidats concernant la seconde partie de l'épreuve :

On attend du candidat qu'il s'installe dans un horizon à la fois réflexif et pratique, et qu'il soit en mesure tout à la fois :

1. d'appréhender avec le réalisme qui convient les situations qui lui sont proposées, de caractériser les difficultés qu'elles contiennent, s'agissant des valeurs ou des éléments institutionnels ou réglementaires mis en jeu ;
2. de porter sur ces situations une appréciation instruite, réfléchie et argumentée, débouchant sur des préconisations précises : que convient-il de faire (ou de ne pas faire) au regard des principes, des valeurs et des règles qui sont celles de la République et du service public en matière d'éducation ?

Les préconisations attendues du candidat peuvent mettre en jeu, selon la question posée :

- la gestion de cette situation dans la classe, à court et moyen terme (ce que je fais sur le moment, ce que je peux proposer par la suite : une situation peut devenir une opportunité pédagogique) ;
- la gestion de cette situation dans l'école, voire au niveau du département ou de l'académie (sur qui puis-je m'appuyer ? qui doit être prévenu ?).

Pour construire sa réponse, le candidat fait appel à l'ensemble des expériences et des connaissances dont il dispose et qu'il mobilise avec pertinence, expériences et connaissances proprement disciplinaires ou participant d'une déontologie professionnelle.

Il ne s'agit pas d'exiger des candidats la maîtrise complète d'une déontologie professionnelle qui est nécessairement en construction. Cependant cette « construction professionnelle » suppose au moins l'appropriation par le candidat des ressources et textes suivants :

- Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/etre-agent-public/mes-droits-et-obligations>
- Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du [code de l'Education](#).
- Le vademecum "la laïcité à l'École" : <https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole>

- Le vade-mecum "agir contre le racisme et l'antisémitisme" : <https://eduscol.education.fr/1720/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme>
- "Qu'est-ce que la laïcité ?" Une introduction par le Conseil des Sages de la laïcité - Janvier 2021. Téléchargeable sur <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- Le parcours magistère "faire vivre les valeurs de la République" : <https://magistere.education.fr/f959>
- "Que sont les principes républicains ?" Une contribution du Conseil des sages de la laïcité - Juin 2021. Téléchargeable sur <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- "La République à l'École", Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
- Le site IH2EF : <https://www.ih2ef.gouv.fr/laicite-et-services-publics>

ORAL D'ADMISSION - EPREUVE ORALE EN LANGUE REGIONALE

1. Descriptif de l'épreuve

Préparation : 1h

Durée : 40 mn (25 minutes d'exposé ; 15 minutes d'entretien)

Notation : 20 points

Coefficient : 2

Déroulement :

Exposé puis entretien avec le jury à partir d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue bretonnes, et pouvant comporter des documents pédagogiques.

Finalité :

- Evaluer les compétences d'expression orale en continu et en interaction ;
- Evaluer les capacités des candidats à analyser un dossier et à construire une proposition pédagogique à partir des documents du dossier.

2. Attendus de l'épreuve

L'épreuve orale de langue régionale doit être, pour les candidats au CRPE spécial langue régionale, l'occasion de démontrer leur capacité à exercer le métier de professeur des écoles dans un contexte où le breton est langue enseignée et langue d'enseignement. L'exposé et l'entretien sont deux moments durant lesquels le jury apprécie les compétences attendues des candidats qui se destinent à exercer en tant que professeurs des écoles chargés d'un enseignement de et en breton : langue, maîtrise disciplinaire, analyse de dossier, communication, pédagogie, compétence culturelle.

L'épreuve comporte trois parties :

- un exposé en breton permettant au candidat de faire l'analyse du dossier documentaire (15 minutes) ;
- la présentation en français d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter (10 minutes) ;
- un entretien en breton portant sur l'exposé et la présentation du candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale (15 minutes).

Le support de l'épreuve est un dossier composé de documents écrits et audio-visuels, qui peuvent relever de différents genres : œuvres littéraires, littérature jeunesse, articles de presse, témoignages, récits, extraits d'entretien, reportages, émissions de radio, enregistrements de collectes, littérature orale, etc. Les documents pédagogiques peuvent être des extraits de manuels, des documents didactisés, des fiches d'activités, des productions d'élèves, etc.

Le jury a remarqué que les candidats ont bien préparé le concours, tous savent quelles sont les modalités (passage du breton au français puis retour au breton). On rappellera cependant la nécessité de bien utiliser tout le temps imparti pour chaque partie de l'oral. Si un candidat n'utilise que 5 minutes sur les 15 prévues pour la présentation des documents, les 10 minutes non utilisées ne peuvent pas être reportées pour la

deuxième ou la troisième partie de l'oral, le candidat perdra là donc la possibilité de valoriser ses compétences et connaissances.

La première partie vise à évaluer les compétences du candidat dans l'analyse et le traitement d'un dossier et sa capacité à élaborer une production orale construite et argumentée soutenue par une langue riche et d'un haut niveau de correction. Les documents composant le dossier s'articulent autour d'un sujet commun qui peut être de nature variée – culture générale, question de société, culture régionale, question disciplinaire, thème transversal d'apprentissage, etc. – et dont les supports font sens ensemble. On attend des candidats qu'ils fassent émerger le fil conducteur du dossier et qu'ils définissent un axe de lecture afin de proposer un exposé organisé. Cette partie permet au candidat, d'une part, de montrer qu'il a compris les documents et ce qui les relie, et, d'autre part, qu'il est capable de mobiliser ses compétences pour analyser le dossier. Il est essentiel qu'il sache prélever, organiser et confronter des informations issues des documents et de ses connaissances pour en rendre compte dans une production orale en continu.

La deuxième partie a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à exploiter le dossier pour proposer une séquence ou une séance d'enseignement. Le candidat est amené à montrer une maîtrise disciplinaire et pédagogique en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la conception et l'animation d'un enseignement prenant appui sur les éléments du dossier. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et la manière dont il pourrait inclure et exploiter les documents pertinents dans une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le dossier peut offrir différentes possibilités d'exploitation pédagogique. Aussi, s'appuyant sur l'analyse qu'il en a porté dans son exposé, il revient au candidat de choisir un champ d'apprentissage et de formuler des objectifs – langagiers et disciplinaires – avant de décrire une ou des situations d'apprentissage en cohérence avec le contexte d'enseignement. Il est attendu du candidat un exposé construit dans lequel il justifie ses choix – objectifs d'apprentissage et sélection de documents – et présente au jury les composantes du scénario pédagogique et son déroulement, en veillant à inscrire ses propositions dans une programmation et, plus largement, dans les enjeux de l'enseignement bilingue à l'école. Cette partie permet au candidat de montrer qu'il est capable de problématiser le dossier et de porter un regard critique sur les documents dans le cadre d'une exploitation pédagogique.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury portant sur la présentation du candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale. Cette troisième partie vise à évaluer, à partir d'un questionnaire, les compétences d'interaction orale du candidat. Prenant appui sur l'analyse du dossier et la proposition pédagogique, le jury invite le candidat à un élargissement et un approfondissement de l'exposé, lui permettant de développer et de préciser les points qu'il juge utiles, tant dans les domaines disciplinaires que didactiques. L'entretien porte également sur les motivations du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur dans le contexte d'un enseignement de et en langue régionale. Au-delà des considérations générales, le candidat est invité à exprimer ses motivations par le prisme de son expérience (stage, observation, vécu dans la classe).

Le premier attendu de l'épreuve est la maîtrise de la langue dans toutes ses composantes : correction grammaticale, lexique, prosodie. Il est attendu des candidats qu'ils démontrent leur bonne maîtrise du français et du breton pour communiquer et, à terme, pour enseigner. La langue du professeur est une référence dans sa classe et c'est sur sa qualité que repose une large part de la construction des compétences langagières des élèves. Le jury attend donc que les candidats s'expriment avec précision, dans le registre adapté, avec une voix posée, une élocution claire et un débit approprié.

La pédagogie est un aspect fondamental du métier d'enseignant qui aura à construire des séquences et des séances tout au long de sa carrière professionnelle. Aussi, le candidat devra-t-il montrer qu'il est capable d'effectuer un tel travail rapidement à partir de quelques documents.

La culture n'est en aucun cas un champ distinct des compétences langagières. Les programmes de langues vivantes sont très clairs à ce sujet quand ils positionnent le cadre civilisationnel d'une langue en tant que *compétence culturelle*. En ce domaine, il est attendu des candidats qu'ils possèdent de solides connaissances des faits de civilisation bretonne, et qu'ils sachent les mobiliser en contexte de communication.

Lors de l'exposé, le jury attend des candidats qu'ils utilisent au mieux le temps qui leur est alloué. Il est attendu qu'ils développent leur propos et construisent leur argumentation à partir d'exemples précis, en s'appuyant sur le dossier, sur leurs connaissances culturelles et leur expérience personnelle et pédagogique. La capacité à interagir est essentielle lors de l'entretien : prise en compte des questions du jury, capacité à rebondir sur une proposition, à exprimer un avis argumenté, à donner des éléments de contexte.

3. Remarques sur les prestations des candidats

Attendant des candidats au CRPE bilingue qu'ils aient à la fois une bonne connaissance de la Bretagne et de sa culture, qu'ils parlent une langue d'un très bon niveau et qu'ils sachent se projeter dans le métier d'enseignant, c'est sur ces attendus que le jury a évalué leur degré de maîtrise lors des prestations.

Un certain nombre de prestations sont restées en-deçà des attendus du concours, le niveau « insuffisant » associant des compétences générales fragiles à un niveau de langue bretonne entre A2 et B1 du CECRL. Le jury a constaté que les candidats se situent, dans leur majorité, à un degré de maîtrise jugé « satisfaisant » ou « très satisfaisant », quelques candidats se situant à « excellent », voire dépassant les attendus du concours. Les candidats ont su, pour la plupart, répondre clairement et sans trop d'hésitation aux questions qui leur étaient posées.

Du point de vue des contenus, des candidats ont proposé des développements trop peu investis au regard du dossier fourni. Quelques candidats se sont limités à une approche superficielle du dossier, se contentant de présenter les documents. Cette approche s'est révélée en deçà des attentes du concours, du point de vue de l'analyse comme de la méthode. Certains candidats n'ont pas su utiliser le temps imparti ; ils ont conclu leur exposé au bout de quatre ou cinq minutes, montrant dès le début des carences concernant des aptitudes élémentaires : savoir répondre aux attentes de l'épreuve, montrer que l'on a compris les documents et rendre compte des enjeux du dossier.

Le jury a apprécié les prestations des candidats qui, utilisant au mieux le temps alloué, savent structurer leur exposé et leurs réponses et montrer de la motivation. Dans les bons exposés, les candidats ont su, après une présentation rapide du dossier, indiquer l'entrée choisie et annoncer le plan autour duquel ils allaient développer leur propos. Cette courte introduction permettait de faire émerger une logique et de la présenter de façon argumentée. Dans leur analyse du dossier, ces candidats ont établi des liens entre les documents qui le composent et montré de quelle façon ils traitent le sujet par des perspectives qui peuvent être complémentaires (éléments de contexte, approche littéraire ou artistique, approche pédagogique, etc.) ou opposés (regard critique, point de vue, opinion, etc.). Des candidats ont établi les relations existantes entre les documents et montré comment leurs contenus se font écho et se répondent.

Les candidats les plus performants ne se contentent pas de paraphraser les textes : ils s'efforcent d'en donner des clés de compréhension et en présentent une synthèse éclairée par la lecture ou la citation de courts passages. D'autres n'hésitent pas à démontrer, dès l'analyse du dossier, l'intérêt pédagogique de telle ou telle partie d'un document afin de lier les deux temps de l'exposé, sans toutefois se répéter. Les candidats qui ont su prendre les documents comme un tremplin pour développer d'autres aspects – culturels, pédagogiques, etc. – en lien avec le sujet du dossier se sont nettement démarqués. Les meilleurs candidats ont offert un regard élargi et personnalisé sur le dossier, étayant leur propos par des apports divers : extraits des documents, connaissances personnelles, références culturelles. Des candidats, par une rapide conclusion liant le sujet du dossier à des questions pédagogiques, ont offert une liaison logique avec la deuxième partie de l'exposé.

Dans la proposition pédagogique, les exposés les plus faibles se sont limités à exprimer des propositions très générales, accompagnées de listes d'intentions. Ces exposés tendent à montrer que certains candidats ne se sont pas posés quelques questions essentielles dans le cadre de la conception d'une démarche d'apprentissage : quelles sont les compétences visées en fin de séance et de séquence ? Quels sont les prérequis pour aborder les apprentissages ? Quels savoirs et savoir-faire nouveaux vont être abordés ? Quelles sont les situations d'apprentissage à proposer pour atteindre les objectifs fixés ? Enfin : comment intégrer la dimension langagière aux objectifs disciplinaires ? Il a semblé parfois au jury que quelques candidats « plaquaient » une recette toute faite et sans lien évident avec le dossier.

Le jury a constaté que la question de la dimension langagière est particulièrement délaissée au regard du contexte spécifique des filières bilingues où le breton est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement dans plusieurs domaines d'apprentissage. Pour mener les activités envisagées en langue bretonne, le professeur doit considérer des besoins langagiers propres aux apprentissages disciplinaires d'élèves dont le breton est, le plus souvent, langue de scolarisation. Cette réflexion a été globalement absente des propositions et les candidats qui ont abordé cette question se sont souvent limités à y répondre en proposant un apprentissage du lexique en amont de l'activité. Cette possibilité ne peut être la réponse unique et d'autres stratégies peuvent être envisagées : étayage de l'enseignant pour faciliter la compréhension, rétroaction corrective, etc. Par ailleurs, qu'elles soient à parité horaire ou immersives, « l'objectif des sections bilingues est d'assurer une maîtrise équivalente du français et de la langue

régionale »¹. La proposition pédagogique doit donc expliciter la place des deux langues dans les apprentissages.

Quelques candidats ont cherché à tout prix à utiliser la totalité des documents du dossier dans la conception d'une séquence, ce qui n'était pas forcément attendu ou pertinent au regard des objectifs ou du contexte d'apprentissage. D'autres n'ont repris que les supports pédagogiques et, sans les lier au reste du dossier et à un projet d'apprentissage, ont proposé un exposé où dominait la paraphrase.

Les exposés satisfaisants intégraient une problématisation du dossier, montrant que certains candidats avaient su porter un regard critique sur les documents dans le cadre d'une exploitation pédagogique. Ces candidats n'ont pas forcément utilisé tous les documents. Ils ont souvent pris les documents pédagogiques du dossier comme point de départ et, en fonction de ceux-ci, ont ciblé un niveau et des objectifs d'apprentissage en référence aux programmes et au socle commun et les ont intégrés dans une proposition de mise en œuvre. Certains candidats se sont montrés pertinents par la cohérence entre l'intention pédagogique et les choix de documents, proposant une sélection qu'ils ont argumentée en lien avec les objectifs d'apprentissage. Après avoir expliqué les choix en les situant dans le contexte d'enseignement qu'ils avaient défini (cycle, classe, champs d'apprentissage, échelle d'enseignement, etc.), ils ont su montrer que certains documents, écrits ou audio-visuels, pouvaient, à l'aide d'extraits choisis, compléter les ressources pédagogiques en fonction du niveau et, éventuellement, à des fins de différenciation pédagogiques. Ainsi, il semblait évident d'écarter un extrait de traité scientifique dans une séquence destinée à des élèves du cycle 2. En revanche, certaines formes de littérature écrite ou orale (comptines, formules rimées, chansons) pouvaient trouver leur place dans les apprentissages de cycles différents, en fonction de leur contenu, du niveau de langue et des objectifs fixés. Certains candidats ont su interroger au mieux la pertinence de ces supports, choisissant de les intégrer ou de les écarter selon des critères disciplinaires et langagiers. D'autres ont proposé avec justesse des adaptations de certains de ces documents. Enfin, certains supports du dossier, dont le contenu ou le niveau de langue n'étaient pas en adéquation avec les objectifs pédagogiques, ont été cités comme contribuant à la documentation du maître sur le sujet.

Les candidats doivent savoir étayer leur proposition de références aux textes et instructions officielles et d'apports théoriques cohérents en matière de didactique. Les apports liés à la didactique des langues restent souvent trop limités et sont à développer. Les meilleurs exposés offraient un ancrage précis dans le vécu de la classe, en lien avec une séquence ou une séance. Dans ces propositions, les candidats étaient en mesure d'identifier les prérequis du point de vue de l'outillage langagier et d'anticiper des besoins de différenciation nécessitant des interventions de l'enseignant. Ils ont su montrer la nécessité de prendre fortement en compte les aspects langagiers pour construire des compétences disciplinaires, au-delà des freins à la compréhension. Dans le contexte spécifique des filières bilingues, les candidats doivent envisager la façon dont l'enseignement de la langue est intégré aux disciplines pour permettre les apprentissages. Cette approche pédagogique, intégrant la langue aux contenus disciplinaires, nécessite de formuler explicitement les savoirs langagiers mobilisés avec les élèves. Pour ce faire, il convient d'identifier les activités langagières mobilisées dans les apprentissages, d'y associer des tâches langagières dans la construction des séances et de déterminer les éléments d'étayage nécessaires à chaque étape. S'agissant de la production écrite et orale, il est nécessaire d'explicitement les éléments qui peuvent favoriser l'engagement dans la tâche (notions de communication authentique et d'*information gap*). L'utilisation d'outils numériques éducatifs pouvait être pertinente en fonction des situations d'apprentissage. Les candidats ne pouvaient cependant se limiter à mentionner le numérique éducatif, il était attendu qu'ils proposent des outils, expliquent leur utilisation et leur contribution, à des fins d'entraînement, de travail en autonomie ou de différenciation, par exemple.

Au niveau de la langue bretonne, le jury a observé une bonne compréhension chez la plupart des interlocuteurs. Du point de vue de l'expression, le niveau grammatical, la fluidité et la prosodie restent cependant très inégaux. Les remarques faites les années précédentes sur les points d'amélioration chez certains candidats, restent les mêmes, à savoir :

1. Maîtrise insuffisante des paradigmes du verbe « être » : *eo/eus/zo/emañ* ;
2. Confusion entre « *em eus* » et « *em boa* » dans les temps composés (passé fini et précis) ;
3. Les nuances fines liées à l'utilisation en breton des formes d'habitudes « *vez, en devez, am bez ...* » sont ignorées de beaucoup trop de candidats ;
4. Ignorance de la traduction de la forme impersonnelle : *...vez gwelet / ...weler* ;
5. Insuffisance des tournures idiomatiques (constructions spécifiques, expressions imagées). La connaissance de ces locutions propres au breton permet d'apprécier le niveau de compréhension et

¹Circulaire Langues et cultures régionales du 14.12.2021.

d'expression des candidats et de déterminer dans quelle mesure ils se sont approprié la logique de la langue ;

6. Maîtrise limitée des phrases complexes ;
7. Mutations consonantiques.
8. *Ar mor* (qualité du o (fermé)), qualité du « e » = é.
Déterminants : * *an dañsoù Breizh // Dañsoù Breizh* : les danses de Bretagne.
9. Liaison entre les mots, le discours est un peu haché parfois.
10. *Deskiñ Ø brezhoneg*.
11. L'accentuation, l'intonation sont très marquées en breton, le candidat doit y être attentif.

Des progrès sont encore à réaliser concernant la prosodie, certains candidats produisant une langue restant de ce point de vue très marquée par le français. Les candidats qui se sont exprimés dans un breton authentique et fluide, qu'il soit standard ou ancré dialectalement, ont grandement contribué à augmenter leurs notes.

Enfin, l'aspect culturel reste toujours le parent pauvre de l'épreuve. Le jury encourage donc les candidats à travailler la compétence culturelle à la hauteur des attentes du concours. Il est attendu qu'ils construisent des repères (historiques, géographiques, littéraires, etc.) leur permettant de contextualiser des faits de société, des œuvres ou des personnalités. Il est notamment nécessaire de construire des connaissances sur les manifestations culturelles (littérature, arts, traditions populaires, imaginaire, relations sociales, institutions, patrimoine, etc.) qui font la singularité de l'espace breton et d'être capable de les mobiliser en situation de communication. Cette formation se cultive notamment par la curiosité et l'ouverture d'esprit.

4. Conseils

On formulera les conseils suivants aux candidats :

Langue

Un niveau élevé de maîtrise de la langue bretonne est indispensable pour réussir (niveau C1 du Cadre Européen de Référence pour les Langues, c'est à dire « utilisateur expérimenté »). Le jury invite les futurs candidats à se référer à ce cadre avant de s'inscrire au concours spécial langue régionale.

Tout en encourageant les candidats à poursuivre leurs efforts sur la correction et la richesse de la langue (richesse lexicale et syntaxique, variation dialectale, etc.), le jury les invite à aller dans le sens d'un renforcement du travail sur le rythme et l'intonation.

Dans l'ensemble le jury a apprécié la qualité de la langue des candidats, on sent le travail qui a été fait, les outils linguistiques peuvent être parfois un peu convenus, mais les candidats font preuve d'une maîtrise du lexique, de la syntaxe et de la grammaire de la langue bretonne.

Formation culturelle

La formation culturelle des candidats au CRPE spécial langue régionale ne peut faire l'économie d'un approfondissement de connaissances personnalisées. Il ne faut pas tenter de tromper le jury en citant ça et là le nom d'une œuvre ou d'un auteur, d'un artiste pour le plaisir de la citation, le jury n'est pas dupe et quand il se rend compte que le candidat ne sait en fait que peu de choses sur cet auteur ou œuvre, l'impression est désastreuse.

Le jury a parfois été déçu de la méconnaissance par les candidats de thèmes culturels très connus ou la difficulté par exemple pour certains de citer ne serait-ce que quelques contes populaires.

Dans le cours de la préparation, les candidats pourront tirer profit des ouvrages suivants (liste non exhaustive) :

1. Bodloré-Penlaez M. et Kervella D., Atlas de Bretagne, 2011
2. Coll., Toutes les cultures de Bretagne, 2004
3. Coll., Dictionnaire d'histoire de la Bretagne, 2008
4. Croix, A., Veillard, J.-Y., (dir.), Dictionnaire du patrimoine breton, 2000

5. Favereau, F., Breizh a-vremañ, 2005 / Bretagne contemporaine, 1993
6. Favereau, F., Anthologie de la littérature bretonne au XXe siècle / Lennegezh ar Brezhoneg en 20vet kantved, 4 volumes, 2001 à 2020
7. Le Gallo, Y., (dir.), Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne, 1987

Sans négliger d'autres champs de connaissance, le jury estime particulièrement nécessaire que les candidats construisent des repères sur la culture populaire, la littérature orale et l'imaginaire breton à travers la lecture, par exemple, du Cheval d'Orgueil de P.-J. Hélias (qui peut être lu tant en breton qu'en français) ou La légende la mort d'Anatole Le Braz.

La fréquentation de certaines revues en français (Ar Men) ou en breton (Ya, Bremañ, Al Liamm...), la consultation de ressources en ligne (sites becedia, dastumedia), l'écoute et le visionnage d'émissions en langue bretonne (radio, télévision, vidéo, web TV) ne peuvent être que bénéfiques pour la compréhension de la Bretagne d'aujourd'hui et le travail de langue.

Le jury invite aussi les candidats à s'intéresser à des domaines variés par la fréquentation des multiples dimensions des « cultures de Bretagne » (théâtre, fest-noz, festivals, concours de musique traditionnelle, sports et jeux, nature, patrimoine, etc.), qui construisent un ancrage entre la langue et son environnement culturel. Le jury considère par ailleurs qu'un candidat doit être en capacité de décrire le terroir ou la ville de Bretagne où il réside ou d'où il revendique ses racines.

Prestation orale

Le jury invite les candidats à s'entraîner de façon systématique et approfondie à la prestation orale. Cet entraînement doit commencer assez tôt dans l'année : *s'exprimer clairement, argumenter efficacement* nécessitent d'installer la prise de parole dans une pratique régulière. Cela peut prendre des formes variées : prise de parole en continu ou dispositif de questions/réponses ; seul ou entre pairs ; à partir d'un support ou en expression libre. L'entraînement à l'oral peut aussi passer par un travail sur la voix, la respiration, l'expression corporelle. Il doit prendre en compte le temps de prise de parole, dans la perspective d'en optimiser la durée. Les candidats doivent apprendre à s'exprimer efficacement dans le cadre de l'épreuve et de ses attentes. Il faut, pour cela, travailler des compétences communicationnelles : parler clairement et avec concision, de façon structurée, adopter la posture et le timbre de voix appropriés, savoir faire preuve d'écoute au moment de l'entretien. Les grilles de compétences et les outils d'auto-positionnement sont autant de repères utiles pour se familiariser avec les critères objectifs d'évaluation de l'oral. Quelques oraux blancs, devant un jury, avec une analyse post-prestation pourront finaliser la préparation des candidats dans la construction de leurs compétences oratoires et communicationnelles. Il est fortement déconseillé de rédiger *in extenso* sa présentation, le temps imparti pour la préparation ne le permet pas, on ne pourrait donc préparer dans le meilleur des cas qu'une partie de l'épreuve et le candidat se trouverait alors bien démuni au moment de devoir improviser les dernières parties de l'oral.

Enseignement bilingue

Le jury invite les candidats à s'intéresser à la didactique des langues, au bilinguisme en général, et à l'enseignement bilingue en particulier. Il est attendu des candidats au CRPE spécial langues régionales qu'ils connaissent quelques grands enjeux de l'entrée dans une langue seconde et d'une éducation plurilingue : contact des langues, plurilinguisme précoce en contexte scolaire, développement de la compétence interculturelle, didactisation de l'alternance des langues, etc.

ORAL D'ADMISSION – EPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE

Expression en LVE (niveau B2 attendu)

Remarques générales du jury

Un bon nombre de candidats qui se sont présentés cette année justifient du niveau B2 et s'expriment avec aisance, en particulier dans la première partie de l'épreuve. Cette aisance est souvent corrélée à un travail préparatoire sérieux. Les présentations les plus réussies sont celles qui suivent une structure claire : introduction personnelle, motivations liées au choix de la langue, intérêt de l'enseignement des langues

vivantes étrangères (LVE) à l'école -voire évocation d'une expérience personnelle de l'enseignement d'une langue vivante étrangère en classe- description et analyse argumentée des documents. Le jury a apprécié que des candidats présentent l'ensemble des documents, y compris ceux qui n'étaient pas exploités.

Les candidats les plus convaincants se distinguent par leur dynamisme, leur capacité à maintenir un contact visuel avec le jury et un recours limité aux notes.

En revanche, les candidats qui ne maîtrisent pas suffisamment la LVE se mettent en difficulté dans cette première partie ainsi que dans la partie finale au cours de laquelle les interactions sont plus libres et exigent une bonne réactivité linguistique.

Le jury regrette que le temps imparti (10 minutes) ne soit pas toujours respecté et constate un déséquilibre fréquent entre temps dédié à la présentation personnelle et temps dédié à la description et à l'analyse argumentée des documents.

Points de vigilance par langue vivante

Allemand : les candidats qui se sont présentés cette année ont une très bonne maîtrise de la langue allemande.

Anglais : le jury invite les candidats à se méfier des faux amis et à se montrer vigilants notamment sur la prononciation du th, du h aspiré, le -s du pluriel. Il est aussi observé certaines confusions lexicales (*learn/teach, during/for...*), des confusions entre les prépositions (*in/to*) et une mauvaise maîtrise du prétérit.

Espagnol : le jury a constaté des erreurs concernant la conjugaison et l'emploi du subjonctif, la conjugaison du passé simple, les règles d'accord en genre et en nombre, la syntaxe, parfois fortement influencée par le français.

Italien : le jury a apprécié un niveau de maîtrise de la langue globalement satisfaisant. Il recommande toutefois, notamment aux candidats ayant appris la langue « sur le terrain », de rester vigilants par rapport aux calques du français.

Recommandations

Le jury conseille vivement aux candidats de s'assurer de leur niveau de maîtrise de la langue vivante avant l'épreuve. Ils sont encouragés à augmenter leur temps d'exposition à une langue vivante étrangère authentique (radio, podcasts, films et séries etc.) et à s'entraîner pour cette première partie, sans aller jusqu'à la récitation d'une présentation apprise par cœur. La première partie de la présentation doit être préparée et chronométrée afin de respecter le temps imparti. Il est également recommandé de respecter l'équilibre entre présentation personnelle et analyse organisée du dossier. Il est attendu des candidats qu'ils soient en mesure de présenter le corpus dans son ensemble et les supports pédagogiques, de faire des liens entre les différents documents, ainsi que de mettre en évidence la cohérence entre les objectifs fixés et les compétences travaillées par les élèves, l'articulation entre les éléments linguistiques et l'approche culturelle.

Il n'est pas demandé de maîtriser le lexique technique de la didactique et de la pédagogie dans la langue choisie. Cependant, il est utile d'employer un lexique adapté et précis pour la description de la séance et de connaître quelques termes didactiques courants dans la langue ciblée tels que : *séance, séquence, compétences, objectifs, évaluation*, etc. Il convient alors de s'entraîner à prononcer correctement ces termes courants du champ lexical de la didactique et de la pédagogie qui ont de fortes chances d'être mobilisés.

Ecouter régulièrement la LVE choisie et renforcer les temps d'écoute quelques semaines avant l'épreuve orale afin de bien se réapproprier les sonorités est tout aussi recommandé.

Didactique de l'enseignement de la LVE

Remarques générales du jury

Les candidats connaissent pour la plupart les textes officiels et les concepts de la didactique des langues. Ils ont souvent une bonne notion de la démarche actionnelle et du déroulement d'une séance en langue vivante. Le jury constate que de nombreux candidats sont conscients que l'oral, la répétition et le jeu sont au cœur de l'apprentissage d'une LVE au 1^{er} degré et imaginent des activités en accord avec ces principes.

Cependant, si certains candidats ont étudié de manière approfondie les programmes, d'autres en montrent une connaissance qui reste à consolider. En général, les attendus du cycle 1 sont moins bien connus que les

attendus des cycles 2 et 3. Le jury attire l'attention des candidats sur la nécessaire progressivité des apprentissages et la différenciation au sein des cycles. La spécificité du cycle 1 et ce que signifie « éveil aux langues » n'est pas suffisamment perçu par nombre de candidats. Il en est de même pour la dimension culturelle de l'enseignement des LVE qui est souvent négligée par les candidats. L'enseignement de la phonologie est quant à lui trop peu pensé dans la démarche didactique, la phonologie se résumant souvent à la prononciation de mots.

La notion de tâche finale est connue, plusieurs de celles qui ont été envisagées ont du sens et favorisent l'engagement des élèves. Cependant les mots « tâche finale » sont parfois utilisés de manière artificielle, sans réelle compréhension de ce que cela recouvre et du lien que la tâche finale doit avoir avec la séquence. Elle se confond parfois avec l'évaluation des acquis des élèves.

Enfin, le jury apprécie que les apports théoriques, s'ils sont abordés, soient réellement maîtrisés.

Recommandations

L'oral est au cœur de l'enseignement de la LVE au premier degré. Il est attendu des candidats qu'ils en tiennent compte et ne craignent pas de proposer des séquences où la répétition orale, le rebrassage, la création de rituels, les jeux oraux et les activités de fixation sont centrales. Rappelons qu'au cycle 2 les séances de langue vivante ne dépassent pas les 15-20 minutes. Il est par ailleurs rappelé que le travail d'écriture doit être non seulement limité et progressif, mais surtout en accord avec les tâches et les activités imaginées par l'enseignant. Les candidats sont invités à construire leur réflexion autour d'un apprentissage de la langue qui dépasse la mémorisation du lexique et amène les élèves à reproduire des phrases syntaxiquement particulières et à formuler des phrases simples.

Le jury recommande par ailleurs aux candidats de

- tenir compte des documents officiels et d'en approfondir la connaissance (programmes, CECRL, guides, référentiels) ;
- connaître les attendus de fin de cycle (cycles 1, 2 et 3) en LVE ;
- connaître les spécificités du cycle 1 (éveil linguistique) par rapport aux autres cycles ;
- lire et s'appuyer sur « Le guide pour l'enseignement des LVE, *Oser les langues vivantes étrangères à l'école* » ;
- faire du lien entre les documents et les programmes, le CECRL ;
- s'appuyer davantage sur les textes officiels, notamment la note de service du 25 mai 2019 : « Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle » ;
- ne pas hésiter à mettre en avant les incontournables de l'enseignement des LVE avant de présenter la séquence (temps d'enseignement, séances courtes et régulières, objectifs, thématique, approche actionnelle...) ;
- revoir les concepts didactiques de l'enseignement en LVE : démarche actionnelle, objectifs, tâche finale et projet, activités langagières ;
- ne pas oublier de spécifier et d'explorer les objectifs culturels et phonologiques en jeu.

Exploitation du document dans une séance ou séquence pédagogique

Remarques générales du jury

Dans l'ensemble, cette partie est préparée avec sérieux par les candidats et le temps est bien géré. Un certain nombre de candidats parviennent à proposer et à présenter une séquence cohérente, adaptée au 1er degré et aux enjeux d'apprentissage comme aux démarches d'enseignement : l'importance de l'oral, de la répétition et du jeu est bien perçue et intégrée à travers diverses activités. Le jury a constaté que certains candidats ont été capables, à partir des dossiers proposés, d'imaginer et de construire des séquences pédagogiques bien structurées et bien enchaînées et a apprécié les pistes pédagogiques concrètes et opérationnelles. Les candidats les plus performants sont ceux qui ont su intégrer et extraire certaines informations des documents, nuancer leur propos et adopter une attitude réflexive.

Toutefois, d'autres semblent ne pas avoir saisi tous les enjeux des documents proposés afin d'en anticiper les difficultés éventuelles et/ou ont proposé des séances peu réalistes. Ils ont parfois survolé les documents, sans établir de lien entre eux et en ont fourni une analyse superficielle. Le jury leur rappelle qu'il est nécessaire de cibler avec précision les prérequis nécessaires et les objectifs lexicaux, syntaxiques, phonologiques et culturels visés.

Il est rappelé aussi que l'évaluation, quand elle est prévue, ne doit pas mettre en difficulté les élèves et qu'il est nécessaire de la préparer correctement, en s'assurant de cibler des objectifs et des critères cohérents avec le déroulement de la séquence.

Les candidats n'ont pas souvent développé l'apport culturel du document alors qu'il était présent, parfois explicitement ou d'autres fois sous-jacent : la langue, dans sa globalité, ne saurait se limiter à son lexique propre. En effet, les candidats se sont beaucoup concentrés sur l'étude du vocabulaire et trop peu sur l'expression de l'action ni sur la phonologie et ont envisagé beaucoup de séances pour apprendre du lexique et trop peu pour produire de l'oral avec ce lexique.

Les candidats ont été plus en difficulté pour exploiter les documents extraits des instructions officielles et établir des liens entre ces documents et les autres supports.

Recommandations

Le jury recommande aux candidats de

- contextualiser la séance ou la séquence proposée : niveau de classe, période, prérequis nécessaires à la mise en place de la séquence d'apprentissage présentée et/ou de la séance détaillée ;
- présenter la séquence de manière structurée en explicitant la tâche finale puis les différents objectifs visés ;
- mettre en lumière les différentes étapes pour permettre la réalisation de la tâche finale ;
- bien identifier l'activité langagière visée pour mettre en avant la progressivité des acquisitions des élèves ;
- lister les objectifs grammaticaux, lexicaux et culturels ;
- penser aux temps de compréhension, mémorisation et de répétition avant de passer à la phase de production ;
- présenter une progressivité dans les séances et non un catalogue d'activités ;
- proposer des activités en lien avec la construction des compétences en jeu dans la tâche finale ;
- proposer des activités qui permettent aux élèves de communiquer dans la langue vivante : penser aux jeux et aux rituels ;
- savoir prendre du recul en justifiant leurs choix par rapport aux propositions des documents ;
- ne pas hésiter à être créatif dans les propositions de mise en œuvre (s'inspirer des ressources d'accompagnement publiées sur EDUSCOL).

Echanges avec le jury (aisance dans l'échange, qualité de l'expression)

Remarques générales du jury

Les échanges avec le jury ont été constructifs dans l'ensemble.

Lors de l'échange, les candidats doivent s'attendre à ce que le jury revienne sur leurs propositions pour approfondir certains choix ou, dans un contexte bienveillant, pour les remettre en cause si nécessaire et s'en saisir pour rectifier ou nuancer leurs propositions initiales. Le jury a apprécié les candidats qui ont su prendre du recul et revenir sur leurs propos en tenant compte des remarques faites par le jury et a été agréablement surpris par ceux qui, sollicités, ont réussi à réfléchir à une possible approche interdisciplinaire des documents qui s'y prêtaient. Des candidats ont bien été en mesure de prolonger la réflexion, voire de faire évoluer et réorienter leurs propositions pédagogiques, quand d'autres ont été en difficulté pour exprimer leurs idées en raison de la barrière de la langue. Cette partie de l'épreuve est en effet la plus difficile pour les candidats n'atteignant pas le niveau B2.

Certains ont été freinés dans leurs réponses par un manque de vocabulaire didactique en langue cible.

Le jury regrette les quelques rares postures inadéquates : soupirs, regard fuyant, attitude détachée.

Enfin, le jury souhaite rappeler qu'il n'y pas de réponse attendue, que c'est la capacité à interagir et à argumenter ses choix qui est évaluée.

Pour conclure, une posture propice aux interactions, la qualité de la langue et la justification des choix pédagogiques sont les éléments-clés de cette partie de l'épreuve.

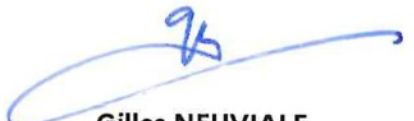
Recommandations

Il est important de bien préparer ce dernier temps qui se déroule en langue cible et peut générer un certain stress. Des simulations d'entretien et des échanges réguliers en langue cible, dans un cadre formel ou informel, permettront aux candidats de gagner en confiance.

Sans être spécialiste de la didactique des langues, il est nécessaire d'utiliser un vocabulaire précis et adapté aux questions du jury. Ce dernier invite les candidats à être très vigilants sur la qualité de la syntaxe. Dans la mesure du possible, les candidats doivent éviter de demander au jury les traductions de certains mots lors de l'échange. Il est conseillé de prévoir quelques expressions idiomatiques pour gérer les imprévus. Les candidats doivent s'entraîner à s'exprimer avec clarté, à utiliser des périphrases en cas de blocage et à répondre précisément aux questions. Il est en effet important de bien écouter les questions posées par le jury, pour approfondir ou apporter des précisions, de développer les réponses et de ne pas juste répondre par un seul mot. Il ne faut pas hésiter en revanche à demander au jury de répéter ou de reformuler une question, à prendre le temps de la réflexion avant de répondre à une question. En phase de préparation, il est pertinent d'envisager une ou deux alternatives d'exploitation pédagogique (une activité, un prolongement d'activité, une adaptation à un autre cycle) afin d'enrichir l'échange avec le jury. Il est recommandé de se projeter dans les situations les plus concrètes possibles pour expliciter une argumentation ou une justification de manière simple et efficace.

Enfin, les candidats ne doivent pas hésiter non plus à revenir sur leurs propos, les remarques sont formulées par le jury dans un esprit de bienveillance et d'échange et il est possible de changer d'avis après une remarque et d'argumenter.

Le président du jury



Gilles NEUVIALE